

Une pétition pour la protection de la Rize

Le maire Bernard Genin va manifester auprès du Grand-Lyon sa volonté de protéger la qualité environnementale de ce site. Et propose aux habitants de signer une lettre ouverte disponible à l'Hôtel de ville et sur Internet. **Lire p.4**

En attendant Tartuffe, le regard de Vercelletto

Laurent Vercelletto, metteur en scène du Lucathéâtre poursuit sa résidence à Vaulx en montant pour janvier, Tartuffe 2012. Une charge de Molière contre le fondamentalisme, à commencer par celui de Tartuffe. **Lire p.9**



La spirale du crédit, juste pour assurer le quotidien

Phénomène nouveau il y a encore 20 ans, le surendettement se développe considérablement en France. Depuis 2008, avec la crise qui touche l'Hexagone, de nombreux ménages ne peuvent plus faire face aux dépenses quotidiennes et certains accumulent les crédits. **Lire pages 6 et 7**

ASLRVV,
retraités
mais actifs toujours

Lire p.3





Meriam Benabdallah, La défense des droits

TITULAIRE d'un master en droit du travail, Meriam intervient à la Maison de la justice et du droit dans le cadre du service civique volontaire. Ayant déjà expérimenté le fonctionnement des Maisons de justice au cours d'un stage à Villeurbanne, elle se sent à l'aise ici : "J'aime bien cette structure, cette expérience me permet d'allier le droit et le contact avec les gens". Selon elle, sa spécialité n'est pas un frein : "Il faut approfondir ses connaissances, j'apprends beaucoup car nous abordons le droit au logement, les droits de la famille et aussi le droit du travail. J'aime la recherche et cela me convient bien". Elle s'est passionnée pour le droit "depuis toute petite, grâce à un voisin avocat qui me parlait toujours de son métier", confie-t-elle. De là, à envisager d'endosser la robe ? "Pourquoi pas", se laisse-t-elle à rêver. En attendant, elle essaye "de peaufiner sa méthode", s'appuyant sur son savoir-faire et le service rendu à la population. J.P



Samira Edou, Combattre les injustices

DÉFENDRE les droits de l'homme, tel est le combat que cette étudiante compte mener. Un acte militant qu'elle revendique, tant elle est sensible aux injustices : "J'ai grandi au Cameroun et je me suis très vite intéressée à ce sujet", raconte-t-elle. Samira arrive en France en 2004. "J'ai tout de suite senti le décalage et j'ai été frappée par le contraste qu'il y a entre les pays, autour de la défense des droits de l'homme. Il y a ceux pour qui l'accès à l'eau, à l'éducation est normal et d'autres où tout cela est encore en chantier", considère-t-elle. Elle vient d'intégrer pour un an la Maison de la justice et du droit dans le cadre du service civique volontaire : "Je suis contente car pendant deux ans, j'ai dû travailler dans un autre secteur qui n'avait rien à voir avec ma formation", explique-t-elle. Elle ne perd pas de vue sa vocation et envisage de pouvoir se consacrer de nouveau "aux droits de l'homme au niveau international". J.P

Julien, Yassine, Hilan, Andrew et Abdel : "ceci n'est pas une œuvre !"

Les cinq élèves de 3^e du collège Jacques-Duclos ont mené un travail sur l'éloquence et la critique, au cœur des œuvres de la Biennale d'art contemporain et en compagnie du Lucathéâtre.



UNE DISCIPLINE qui s'esbaudit face à un tableau bleu, mais alors tout bleu, en criant au génie monochromique... Evidemment, critiquer l'art contemporain peut paraître aisé. Mais l'art est difficile. Et celui de la critique, justement, cinq élèves du collège Jacques-Duclos le pratiquent avec talent. Comme les spectateurs de la Biennale d'art contemporain ont pu le mesurer, à l'usine Tase, le samedi 15 octobre. Andrew et ses comparses présentaient le résultat de leur travail sur l'éloquence mené avec la compagnie de Laurent Vercelletto, le Lucathéâtre, en rési-

dence à Vaulx-en-Velin. "Après avoir visité l'exposition, nous avons écrit des textes avec eux", expliquent les jeunes plumes. Au départ libres, il vont rapidement s'avérer à charge. Sauf de la part d'Hilan qui a défendu le poisson gigantesque de Michel Huisman. Après un travail sur la diction et la mise en scène, le groupe a donc présenté les fruits de leurs séances d'écriture, au milieu des créations. "Cela fait bizarre, nous n'imaginions pas qu'il était possible de rentrer dans des œuvres, comme celle du poisson", expliquent-ils impressionnés. Mais pas démontés quand il s'agit de dire ce

qu'ils pensent de certaines pièces. Écoutons-les : "Je me permets d'attirer votre attention sur cette soi disant œuvre réalisée par un pseudo artiste... Je dis pseudo car un artiste ne doit-il pas avoir une certaine imagination, le sens de la créativité et n'a-t-il pas mieux à faire que de peindre des poules et de les enfermer ?" Au contraire pour Andrew, l'art c'est l'harmonie, le travail, la beauté, la précision et le sens. Qui sauteront aux yeux dans une sculpture de Rodin mais demanderont parfois un peu de temps pour transparaître d'une œuvre d'art contemporain. S.L

MJC hand, les as du respect

Les moins de 14 ans se sont distingués, lors du tournoi international de Tremblay, grâce à leur fair-play et leur sens de la camaraderie.

ARNAUD Marquet, l'un des entraîneurs, n'est pas peu fier de "ces gamins" de l'équipe de handball des moins de 14 ans : "Ils ont fini 9^e à la place de 10^e, l'an dernier. Ils sont méritants, car ils ont affronté Créteil qui est une des plus grosses cylindrées. Ce n'est pas évident de jouer tant de matchs d'affilée et dans des gymnases archi-pleins". Tout en ayant bien conscience qu'ils ont encore du chemin à parcourir pour espérer égaler ceux qui sortent, comme Créteil justement, des centres de formations. "On va retomber les pieds sur terre et tâcher de combler les lacunes sur la défense, la tactique, là où on a pêché", poursuit Arnaud Marquet, n'oubliant pas que ses joueurs "ont été félicités dans toutes les catégories pour le respect". Ce ne sont pas les jeunes handballeurs qui démentiront : "Il y a une très bonne ambiance entre nous, nous nous connaissons depuis que nous sommes tout petits", confirme Sami Tadjerouni, capitaine de l'équipe. Franck Ailya, quant à lui, connaît bien les règles du hand et du sport en général : "La base, c'est le respect, pas seulement au jeu mais partout, à l'école aussi". Le fair-play, il connaît bien aussi car, même s'il caresse l'espoir de devenir lui aussi capitaine, il concède "qu'il y en a qui sont bien meilleurs et c'est un titre qui se mérite". Matures et modestes, les jeunes vaudais envisagent tout de même, sans ciller, de faire une carrière de joueurs professionnels : "Le hand, c'est notre passion et nous voulons en faire un métier", s'accordent-ils à dire. La rencontre avec deux personnalités du hand, lors du tournoi de Tremblay, n'a fait que renforcer leur détermination : "Nous avons parlé à Arnaud Bingo, champion du Monde et Semir Zuzo, tous deux anciens Vaudais et ils nous ont encouragés". De quoi leur donner des ailes pour leur prochain match de championnat régional qui se déroulera le 6 novembre. Jeanne Paillard



Lors de leur tournoi à Tremblay, l'équipe a croisé les internationaux et anciens vaudais Arnaud Bingo et Semir Zuzo (au dernier rang).

VAULX-EN-VELIN
Magenta

bouwfonds marignan
immobilier

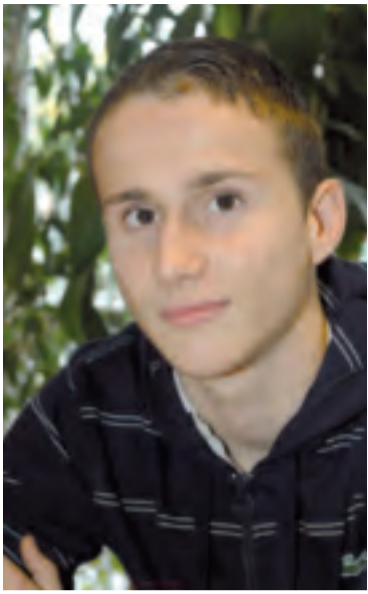
L'ÉVÈNEMENT IMMOBILIER EST À VAULX-EN-VELIN LA SOIE

BUREAU DE VENTE SUR PLACE
Avenue des Canuts
Vaulx-en-Velin / La Soie
Ouvert le mardi de 14h30 à 19h et du mercredi au samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 19h

N'attendez plus, contactez nous !
☎ 0 805 20 1515
www.coeurdesoie.fr

Devenez propriétaire au cœur d'un parc habité

CŒUR DESOIE MAGENTA
Vaulx-en-Velin



François Spenle, un international en devenir

L'AMOUR des lettres et du judo, c'est ce qui anime François. A 17 ans, ce judoka prometteur combat dans la catégorie des moins de 60 kilos à l'Amicale laïque. Récemment primé au gala des jeunes sportifs, le jeune homme prépare les prochains championnats d'Europe, qui se tiendront du 3 au 8 novembre en Turquie. "Je pratique le judo depuis l'âge de 5 ans et je ne vois pas ma vie sans", explique le champion. Depuis l'obtention de ma ceinture noire en 2010, tout va très vite. Actuellement, dans ma catégorie, je suis classé troisième au niveau national. Les arts martiaux font partie de ma vie et surtout ça défoule mais cela demande beaucoup de préparation". Parallèlement, il poursuit sa scolarité au lycée Robert-Doisneau, en première littéraire et compte devenir journaliste. Fêru de musique, il écrit et compose des morceaux de rap. Une vie à cent à l'heure, sur les tatamis ou les chaises du lycée. R.C



Jennifer Clerc, compétitrice et judokate pédago

EN DIX ANS de pratique, le virus a eu le temps de prendre ses aises et de sérieusement s'ancrer. Sans judo, Jennifer Clerc serait "très malheureuse". A 16 ans, elle vient même de recevoir un trophée des jeunes sportifs lors de la soirée organisée par la Ville et l'Office municipal des sports, le mardi 18 octobre. "Cela me fait énormément plaisir", assure posément la jeune fille. Qui ne l'a peut-être pas toujours été, posée. "Ma maman m'a inscrite à l'Amicale laïque parce que j'étais très remuante", confirme Jennifer. Qui ne peut plus se passer des tatamis ni de l'adrénaline de la compétition. Deuxième du championnat national Ufolep (Union française des œuvres laïques d'éducation physique), elle tient aussi à transmettre sa passion. Depuis la rentrée, elle entraîne les débutants du club et même les ados de 11 à 14 ans. En toute logique, la jeune vaudaise projette de devenir professeur de judo...

ASLRVV : retraités mais actifs toujours

Proposant une dizaine d'activités, forte de plus de quatre cents adhérents, l'Association sports et loisirs des retraités de Vaulx-en-Valin (ASLRVV) est un modèle de vivacité.

"DE LA piscine au yoga en passant par le tir à l'arc, la sophrologie, la peinture, la danse country, le bowling, les randonnées... Il y a de quoi s'occuper pratiquement tous les jours", décrit Renée Clamaron, présidente de l'ASLRVV (photo de Une), en ajoutant : "Nous sommes de gros consommateurs des équipements municipaux", gratuitement mis à disposition par la Ville. Créée en 1983, cette association est quasiment devenue une institution vaudaise, "une providence", dit même Yvette Bonnafet, membre du conseil d'administration. En tout cas une référence. En septembre, l'ASLRVV a relancé ses activités et en octobre, elle a tenu son assemblée générale. "Nous comptons 437 adhérents l'an passé. Le nombre augmente régulièrement. Il y a près de 50 nouveaux inscrits chaque année", indique la présidente. Les chiffres parlent d'eux même : "Cent dix personnes au yoga, une centaine à la gym, la piscine, c'est plein... une quarantaine d'inscrits pour aller voir les ballets de Cuba à la salle 3000 le 20 novembre". Le succès est révélateur. L'association répond à une attente en proposant à la fois des activités sportives, de loisirs et culturelles. Chacun peut y trouver son compte. "En groupe, les personnes font

des choses qu'elles ne feraient pas individuellement", insiste Renée Clamaron, en faisant observer "que beaucoup de personnes seules fréquentent l'association". Que ce soit dans le cadre des pratiques hebdomadaires, des séjours, des sorties, du repas annuel, l'ASLRVV met l'accent sur l'humain, le lien, la convivialité. L'ambiance est très bonne tant parmi les adhérents qu'entre les bénévoles. Pour preuve, l'investissement de ces derniers pour tenir les permanences, trois jours par semaine, participer aux différentes manifestations sportives de la commune – la section tir à l'arc participe au raid des écoles, vingt à trente bénévoles font les signaleurs dans le cadre de l'inter VTT, la ronde vaudaise, le triathlon – réaliser le petit journal trimestriel... Actifs, ils le sont, voire, hyperactifs. Quelques uns vont jusqu'à emmener du travail chez eux ! F.M

Pratique : adhésion, 38 euros par an. Réservé aux Vaudais de plus de 50 ans qui ont cessé toute activité salariée. Permanence les lundis et vendredis de 14h à 16h, les mercredis de 9h à 11h, à l'espace Frachon, 3 av. Maurice-Thorez. Tél. 04 78 80 78 09.



Piscine, yoga, tir à l'arc ou comme ici gymnastique, il y a de quoi s'occuper pratiquement tous les jours à l'ASLRVV.

Flavien Ratefy, vicaire de la paroisse

C'EST À MADAGASCAR, dans le diocèse d'Antsiranana, que Flavien Ratefy s'est orienté vers des études de théologie. Il est arrivé en France en 2008 afin de poursuivre sa formation. Passé par le séminaire du Prado, ordonné prêtre en juillet 2011, il a été nommé vicaire stagiaire à la paroisse de Vaulx-en-Valin. "Je travaille avec le père Régis Charre depuis le 20 septembre, je suis ici pour deux ans. Parallèlement, je suis inscrit en master 1 d'histoire à l'université catholique de Lyon", indique-t-il. Là, Flavien Ratefy pense conduire un travail de recherche sur "l'histoire de l'église en lien avec les missions de Madagascar". A Vaulx, il a déjà célébré quelques messes, baptêmes... il fait ses premiers pas dans la prêtrise. "Je ne connais pas encore bien la réalité de la paroisse et de la ville" dit-il. N'empêche qu'il a déjà perçu la particularité vaudaise : "Il y a un brassage de nationalités qui crée un certain dynamisme". Une richesse qui se donne en partage.



AUDITION : PERSONNE NE VERRA POURQUOI VOUS ENTENDEZ SI BIEN !

Entièrement automatiques, performantes et confortables dans le bruit.

Pratiques et modernes
Rechargeables :
1 journée d'autonomie et pas de changement de pile.

Discrétion absolue
Des aides auditives toujours plus petites pour des solutions quasi-invisibles.

TÉLÉVISION & TÉLÉPHONES :
Pour enfin entendre clairement et comprendre les paroles, nos aides auditives se connectent sans fil à vos équipements.

N'attendez plus pour retrouver une bonne audition : essayez* nos aides auditives, gratuitement et sans engagement, vous entendrez la différence.

Plus d'informations sur www.elixir-audition.fr

VAULX-EN-VELIN	BRON	VILLEURBANNE
39 rue de la République Vaulx-en-Valin Village Tél : 04 78 80 16 31	191 avenue Franklin Roosevelt Tél : 04 78 41 46 74	8 rue Léon Blum Place Grandclément Tél : 04 78 53 85 89

élixir audition

AMÉNAGEMENT

Le Carré de Soie affirme son attractivité

Lors de sa visite sur le site du Carré de Soie, Gérard Collomb, président du Grand-Lyon, a situé cet ambitieux projet urbain dans la lignée de ceux entrepris à la Confluence et à La Part-Dieu.

AUJOURD'HUI, la deuxième phase de Carré de Soie est entamée. 500 hectares sont à urbaniser sur Vaulx-en-Velin et Villeurbanne. A terme, ce territoire devrait accueillir 20 à 25 000 habitants de plus. Pour l'heure, deux opérations sont lancées : celle de la Tase qui devrait s'achever en 2014 et celle de Yoplait dont les premières esquisses devraient être livrées d'ici à un an. Le président du Grand-Lyon, Gérard Collomb, d'annoncer, à l'occasion de sa visite sur le site le 20 octobre, le projet d'implanter "un parc d'attraction urbain digne de ce nom, à l'exemple de ce qui s'est fait à Barcelone". Ce parc, qui viendrait "renforcer l'attractivité loisirs du secteur", est envisagé

dans la continuité du pôle de commerces. Il prendrait la place des concessionnaires automobiles qui déménageraient, eux, pour s'établir en bordure du boulevard urbain Est. Gérard Collomb a présenté ensuite avec Bernard Genin, maire de Vaulx-en-Velin, un projet autour des arts du cirque. Face au château d'eau, à proximité de la maison du projet, le cirque Imagine va installer trois chapiteaux de différentes tailles. Le plus grand comptera 850 places, le second accueillera des diners spectacles et le troisième, une école de cirque. L'ouverture est prévue à la rentrée 2012 et le cirque Imagine restera implanté pendant trois ans.

Autre annonce officielle : l'arrivée de Veolia au Carré de Soie, dans le cadre du regroupement de ses quatre directions régionales (600 salariés) au sein d'un immeuble qui se situera au carrefour de l'avenue des Canuts et de la rue de la Poudrette. Les travaux devraient débuter en février prochain pour une livraison prévue fin 2013. Les élus ont clôturé leur visite en participant, au côté des représentants de Bouffonds Marignan, au lancement de la réhabilitation de l'usine Tase. Et Bernard Genin de "se féliciter du partenariat entre les institutions, les collectivités, les investisseurs privés et les associations".

F.M



Gérard Collomb, président du Grand-Lyon est venu visiter le site du Carré de Soie avec Bernard Genin, maire de Vaulx-en-Velin.

CONCERTATION

Une pétition pour la protection de la Rize

Le maire Bernard Genin va manifester auprès du Grand-Lyon sa volonté de protéger la qualité environnementale de ce site.

AU COURS des assemblées générales de quartier, les habitants du Pont des Planches et des associations, telles que Au fil de la Rize, la Diane vaudaise, les Jardins de la Rize, ont manifesté leurs attentes en matière de préservation de l'aspect pavillonnaire de leur quartier mais aussi de l'environnement naturel. Impliqués depuis plusieurs années dans une opération de nettoyage de la Rize, les riverains devraient avoir à cœur d'appuyer le maire dans l'initiative qu'il compte prendre auprès du Grand-Lyon concernant la réalisation du bassin de dépollution des eaux fluviales de la zone d'activité de la Rize. Estimant que ce dossier "traîne depuis des années", Bernard Genin a pris, en

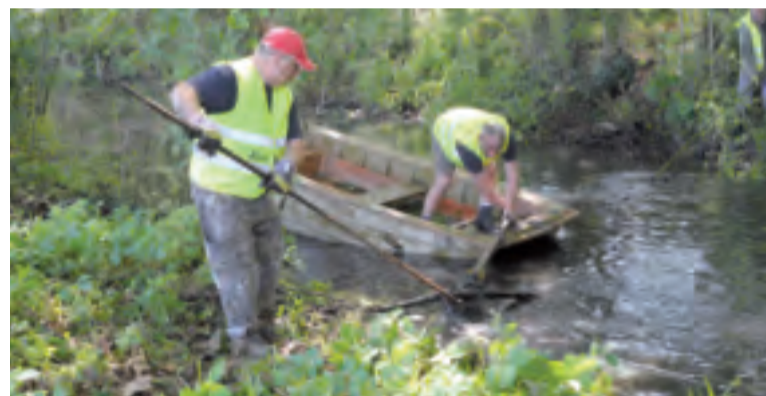
effet, la décision de porter à la signature de la population une lettre ouverte qui sera remise au vice-président du Grand-Lyon, chargé de cette question. Tout en se félicitant que "le Grand-Lyon ait accepté d'augmenter les moyens financiers alloués au projet de réalisation d'un bassin de traitement des eaux pluviales de la zone industrielle de la Rize", il considère que "le lancement du projet reste trop tardif" et souhaite voir se réaliser "les premières tranches d'aménagement des espaces naturels de la Rize dès 2012".

Les signatures recueillies permettront d'appuyer sa demande d'accélérer la réalisation des travaux destinés à assainir la rivière. Ceux-ci étant

indispensables à la poursuite du projet de réaménagement des berges de la Rize avec des espaces de loisirs et de détente. "C'est un projet ambitieux qui permettra de valoriser le patrimoine exceptionnel de ce site souvent encore trop méconnu des Vaudais", insiste Bernard Genin, dans son courrier qui est mis en ligne sur le site Internet des AGQ et distribué dans les boîtes aux lettres.

J.P

Pratique : la lettre ouverte est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville où une urne est à la disposition de la population pour recueillir le coupon de la lettre à retourner rempli et signé.



Les associations et la Ville sont impliquées depuis plusieurs années dans le nettoyage de la Rize.

La pétition sur www.vaulx-viedequartier.com

RENCONTRE

Attentif aux habitants et à leurs projets

Au centre social Levy en compagnie du maire Bernard Genin, le préfet délégué à l'Égalité des chances a pris le pouls du quartier. Et assuré être à son écoute.

"Rencontrer les habitants pour voir ce qu'apporte le centre social et ce qui se fait dans le quartier". Alain Marc, préfet délégué à l'Égalité des chances, est venu au-devant des habitants, associations et du personnel du centre social George-Levy, le lundi 24 novembre. Une rencontre qui a permis de mesurer l'importance du centre social que chacun voit comme une grande famille, avec ses 1500 usagers. Toutes les générations étaient d'ailleurs réunies autour de la table.

Attentif, curieux, le préfet a multiplié les questions. Notamment sur Levy qui accueille les habitants, depuis la crèche jusqu'à l'âge adulte, certains finissant par s'impliquer comme animateurs ou même au sein de son conseil d'administration. Lieu d'éducation citoyenne, il permet aussi à des jeunes de financer des projets ou des formations grâce à des chantiers, parfois internationaux. Quant aux adultes, il leur donne l'occasion de se créer une vie sociale, de se rencontrer, de suivre des ateliers de cuisine, gymnastique ou couture. Et même de militer, en accueillant l'amicale des locataires du quartier.

Côté enfants, la stable équipe du centre assure tout faire pour favoriser leur réussite scolaire en impliquant les parents. Mouvement de menton préfectoral en guise d'approbation. "Je suis arrivé il y a cinq mois dans le Rhône et, pour moi, il y a des choses essentielles pour le développement des



Le maire, Bernard Genin, a reçu le préfet à l'Égalité des chances, Alain Marc, pour une rencontre avec les adhérents du centre social Levy.

quartiers. Les habitants doivent s'y sentir bien, il faut y mettre le paquet sur l'éducation, la formation et l'emploi", confirme Alain Marc.

De son côté, et comme de nombreux intervenants, le maire Bernard Genin s'est félicité du changement d'image de La Grappinière, et de Vaulx en général. "Même si tout n'est pas réglé. La ville se développe et il faut l'accompagner. Dans les quinze prochaines

années nous allons passer de 40 à 55 000 habitants", a-t-il projeté. Un futur pendant lequel Alain Marc et Pierre-Pascal Antonini, délégué du préfet, ont assuré qu'ils seraient à l'écoute. "Si vous montez des projets qui tiennent la route, nous sommes prêts à les étudier et pourquoi pas les aider, par exemple financièrement", ont-ils assuré. Gageons que ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd. S.L

L'AGQ de la Grappinière le 10 novembre

Les premiers travaux de renouvellement urbain à la Grappinière ont débuté il y a quelques mois. Mais gageons que les différents aménagements prévus dans la Zone d'aménagement concerté (Zac) de la Grappinière seront au cœur des débats de l'assemblée générale de ce même quartier, le jeudi 10 novembre.

Plus généralement les différents travaux de proximité du nord de la ville seront abordés. Les habitants pourront également interroger le maire et les élus sur les projets structurants de la commune. Rappelons que cette réunion concerne la Grappinière mais aussi le quartier du Petit-Pont. Dans le cadre des travaux de Zac Grappinière, le réseau d'assainissement de la rue André-Werth doit être repris. Débutée le 2 novembre, l'opération devrait durer trois semaines. Outre la gêne sonore, les accès aux parkings et garages des bâtiments D et E sont modifiés.

Pratique : assemblée générale de quartier (AGQ) de la Grappinière, le jeudi 10 novembre à 19h, au centre Jean-Moulin (avenue Jean-Moulin).

IMPÔTS

La taxe d'habitation le 15 novembre

LE CENTRE des finances publiques de Vaulx-en-Velin est chargé de la collecte des impôts, et notamment des impôts locaux. L'échéance de la taxe d'habitation est fixée au 15 novembre. Il est possible de régler la taxe d'habitation 2011 par paiement direct en ligne ou par prélèvement à l'échéance. Les modalités pratiques sont rappelées sur l'avis d'imposition. La taxe d'habitation est couplée, depuis 2005, avec la contribution à l'audiovisuel public.

Pour les personnes désirant régler cette échéance en espèces, il est conseillé de se déplacer quelques jours avant le 15 novembre afin de réduire leur temps d'attente à l'accueil.

La taxe d'habitation peut faire l'objet d'abattements ou d'allègements. Le Centre des finances publiques met à disposition des habitants des dépliants expliquant les modalités pour en bénéficier.

A noter : il est possible dès maintenant d'adhérer au prélèvement mensuel pour la taxe d'habitation à compter de 2012. Si l'adhésion est faite avant le 15 décembre, le premier prélèvement sera effectué en janvier 2012.

Pratique : Centre des finances publiques, 3 avenue Georges-Dimitrov. Tél. 04 78 80 57 07.

INTERNATIONAL

Plus de 2700 ressortissants tunisiens ont été appelés localement à élire la future Assemblée constituante. Un moment historique, il s'agissait des premières élections libres.

Premières élections pour les Tunisiens à Vaulx

CONSÉQUENCE directe de la révolution de janvier 2011, avec la chute du régime Ben Ali, les Tunisiens de l'agglomération étaient appelés pour le premier scrutin libre depuis 1987. Pour veiller à son bon déroulement, l'instance régionale indépendante des élections (Irie) a veillé au grain. Cette élection permet de choisir les listes qui formeront la future Assemblée constituante du pays. Le scrutin est proportionnel et plurimodal. 217 sièges étaient donc à pourvoir dans les circonscriptions qui disposent de 4 à 10 sièges, en fonction de la population. La diaspora a

joué un rôle important, avec 18 des 217 constituants. A Vaulx-en-Velin, les ressortissants tunisiens se sont exprimés à la salle Jara, muée en bureau de vote du 20 au 22 octobre. 2767 votants étaient inscrits. 958 se sont exprimés soit un taux de participation de 34,6 %. "C'est une première, expliquait Houcine Mlaoui, président du bureau de vote vaudais. Le moment est historique car nous posons les fondations d'un nouveau pays. Nous avons tenu à être le plus transparent possible. Le scrutin est quelque peu complexe avec 23 listes". D'après l'Irie, la liste Ennahda, parti

islamique, arrive en tête avec 39 % des suffrages (374 voix). Sur le Grand-Lyon, près de 20 000 personnes se sont exprimées sur les 57 000 appelées sur la circonscription Sud (consulats de Lyon, Toulouse, Grenoble, Nice et Marseille). Ennahda rassemble 30,33 % des suffrages. Soit deux des cinq sièges attribués (un siège revient au parti conservateur El Aridha et deux aux partis de gauche). En Tunisie, ces élections ont rassemblé 90 % de votants, dimanche 23 octobre. Là aussi, la formation Ennahda est arrivée en tête avec près de 40 % des voix. R.C



Sur 2767 inscrits, 958 ressortissant tunisiens se sont exprimés lors de l'élection de l'Assemblée constituante.

CONSEIL MUNICIPAL

La Ville plus stricte sur les antennes relais

Urbanisme, culture ou encore enseignement. Lors du conseil municipal du 19 octobre, les dossiers abordés ont souvent permis aux élus de replacer les débats dans un contexte national. La Ville a par ailleurs établi un nouveau cahier des charges pour l'installation des antennes relais de téléphonie mobile.

LA SÉANCE du conseil municipal de rentrée a commencé par une minute de silence en mémoire de Jacques Commaret et René Beauverie, deux anciens adjoints récemment décédés. "Je proposerai lors de la prochaine assemblée de donner leur nom à un lieu et une rue", a d'ailleurs assuré le maire, Bernard Genin.

Maire qui lors du vote d'un droit de préemption sur deux logements d'un corps de bâtiment du château, a rappelé que la Ville "avait lancé une réflexion sur sa conservation. Elle s'inscrit dans le cadre d'un travail sur la revalorisation des éléments patrimoniaux du quartier, en maîtrisant ici son foncier". Toujours dans le domaine de l'urbanisme, et à l'unanimité, le nom de Jean-Paul Charra a été donné à une nouvelle voie de la Grappinière. Ancien élu du quartier, il était chargé de la place des handicapés dans la ville. Trois autres rues prochainement créées dans ce secteur ont aussi symboliquement été baptisées Artik, Beït Sahour et Sebaco, communes avec lesquelles Vaulx-en-Velin a signé des accords de solidarité et de coopéra-

tion. C'est ensuite le partage des domaines de compétences entre l'Etat et les collectivités locales qu'Alain Touleron a abordé lors du débat sur les dotations de développement urbain. Bénéficiant à cent villes particulièrement défavorisées, dont Vaulx, ces crédits font l'objet d'une contractualisation. "Les collectivités doivent respecter des objectifs fixés par l'Etat pour pouvoir en bénéficier. C'est une forme de limitation de leur pouvoir", a lancé l'élu du groupe Front de gauche et adjoint à la Citoyenneté et à la Démocratie locale. D'autant qu'une surveillance a posteriori existe pour toute décision des collectivités, "avec le contrôle de légalité qui permet un meilleur partenariat avec l'Etat, qui n'a pas à se mêler des actions des Villes", a ajouté Bernard Genin. Lequel a présenté le projet de cahier des charges des conditions d'installation d'antennes relais de téléphonie mobile. Rappelant que les portables étaient "nécessaires", et par là même les antennes relais leur permettant de fonctionner, la commune se devait

de protéger la santé de ses habitants. "Nous proposons donc d'appliquer le principe de précaution en ne donnant notre autorisation pour de nouvelles implantations que si l'opérateur s'engage à ne pas dépasser 0,6 volts par mètre. Alors que la loi fixe 41 volts comme plafond", a-t-il souligné en appelant le législateur à, lui aussi, revoir ses normes. Les élus de Lutte ouvrière comme ceux du Front de gauche ont regretté le flou entourant la dangerosité des antennes et téléphones. "La plupart des études étant commandées par les opérateurs eux-mêmes, comment leur faire confiance ?", ont-ils interrogés. "Dans un système de concurrence aveugle, ils multiplient les risques". Pour le groupe Réussir ensemble Vaulx-en-Velin (Revv), Laurent Clamaron a demandé que soit ajoutée à la charte, l'engagement de la commune de contrôler les émissions en effectuant des mesures inopinées. La modification faite, le texte a été adopté à l'unanimité. De nombreux dossiers concernaient ensuite la culture, avec notamment les premières dispositions sur l'orga-



nisation du défilé de la Biennale de la danse l'année prochaine ou la mise en place d'une nouvelle résidence de danse, avec la compagnie Atou, au centre culturel Charlie-Chaplin. Les échanges ont enfin été plus vifs lors de l'examen de la subvention au centre de ressources implanté à l'école Courcelles et géré par le Centre régional de documentation pédagogique. Déplorant que l'Inspection d'académie ait déjà décidé de récupérer le poste lui permettant de fonctionner à la rentrée 2012, Marie-France Vieux-Marcaud, adjointe à l'Education y voyait "un nouveau signe de la politique du gouvernement

qui supprime des milliers de postes, n'assure plus la formation des enseignants et menace les Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté". Laurent Clamaron s'est livré à une violente attaque des enseignants : "S'ils étaient tous à leur poste, il y aurait 14 enfants par classe". Atterré, Stéphane Guyon, du groupe Lutte ouvrière, lui-même enseignant, a souligné les conditions de plus en plus difficiles d'exercice de ce métier, et a salué le "courage" de ses collègues. A noter que l'étude du dossier sur le dispositif Zone Franche urbaine 2012-2014 a été reportée au prochain conseil. Stéphane Legras



Philippe Lacaze, directeur des réseaux de chaleur Cofely Sud-Est, société qui gère par délégation le réseau de chauffage urbain.

ÉNERGIE

Rencontre avec Philippe Lacaze, directeur des réseaux de chaleur Cofely Sud-Est, à l'heure où débute la saison de chauffe.

10 000 logements alimentés par le chauffage urbain

AVEC un réseau ancien, des problèmes récurrents comme l'hiver dernier aux Noirettes ou fin octobre sur l'ensemble du réseau coupé pendant 24 heures, et un coût qui pèse de plus en plus dans le budget des ménages, la question du chauffage urbain est une question sensible. A Vaulx-en-Velin, 10 000 logements collectifs sont alimentés par le réseau du chauffage urbain sur le nord de la ville. Service public, il a été attribué en délégation à la société Cofely, du groupe GDF Suez, qui gère la chaufferie et le réseau primaire, celui qui alimente les immeubles. Là, ce sont les bailleurs qui prennent le relais pour l'exploitation jusqu'aux logements particuliers, déléguant souvent eux-aussi à un prestataire. "Il existe des fuites sur le réseau, explique Philippe Lacaze, directeur des réseaux de chaleur Cofely Sud-Est. Nous gérons environ 25 kilomètres de canalisations enterrées, dont certaines ont plus de trente ans. Nous pouvons parfois réparer ces fuites sans couper le chauffage ou l'eau chaude. Mais parfois, nous ne pouvons pas. Et les fuites ne sont pas toujours faciles à détecter". C'est donc

l'été, en dehors de la saison de chauffe, que les quelque 17 salariés de Cofely se chargent de l'entretien et de la prévention. De leur côté, les habitants et les associations de consommateurs comme la Confédération nationale du logement (CNL) déplorent l'augmentation du coût de l'énergie, et donc du chauffage urbain : "Le chauffage représente 40 à 45 % des charges des ménages, note Benito Sangrigoli, président de la CNL à Vaulx. Ce sont les charges les plus lourdes et elles augmentent de 10 à 15 % par an". Pourtant, le rapport de contrôle d'exploitation du réseau de chaleur de la ville, indique que "globalement le prix de la chaleur et de l'eau chaude sanitaire est stabilisé avec une tendance à la baisse", le prix du megawatt heure vendu aux abonnés passant de 69,37 euros en 2008 à 67,57 euros en 2010. "Ce rapport est complexe, concède Philippe Lacaze. Sa très grande rigueur sur ce qui compose les charges résulte d'une volonté de transparence". Oui, mais comment s'y retrouver, quand d'une part le

prix du gaz augmente et que d'autre part, les consommations augmentent aussi ? "La variation des prix dépend bien sûr du prix de l'énergie, assure Philippe Lacaze. Et avec les travaux actuels pour construire la nouvelle chaufferie biomasse, nous avons dû supprimer le charbon et le fuel. Le gaz représente donc 80 % de l'énergie utilisée actuellement, le reste se faisant grâce à la cogénération. Et quand on sait que le prix du gaz ne cesse d'augmenter, on comprend pourquoi la facture augmente". Le passage en biomasse, prévu l'hiver prochain, devrait permettre "d'économiser de 10 à 20 % sur le prix global de l'énergie", soutient Philippe Lacaze. Sans compter la réduction de 50 % des émissions de CO2. Et le chauffage au bois permettra de bénéficier d'une TVA à 5,5 %. Cependant, pour les élus de la Ville, dont le Premier adjoint Saïd Yahiaoui, "un retour de la gestion du chauffage en régie permettrait de mieux en gérer le coût". Une solution envisagée un temps avec le Grand-Lyon, mais dont l'institution a pour le moment repoussé les discussions, déplore le Premier adjoint. E.G

La spirale du crédit, juste pour assurer

Phénomène nouveau il y a encore 20 ans, le surendettement se développe considérablement en France. Depuis 2008, avec la crise qui touche l'Hexagone, de nombreux ménages ne peuvent plus faire face aux dépenses quotidiennes et certains accumulent les crédits.

Dossier réalisé par Rochdi Chaabnia

EN VINGT ans, le nombre de ménages basculant vers le surendettement a doublé : plus de 218 000 ont eu recours à une procédure de surendettement en 2010 quand, en 2009, 216 000 dossiers avaient été déposés. De nombreuses mesures ont été votées pour tenter d'endiguer le phénomène mais elles n'ont jamais réussi à stopper cette tendance. Facteur aggravant, le surendettement touche les franges les plus démunies et fragiles de la population tout en prenant de l'ampleur. L'année 2011 risque de devenir celle de tous les records : de janvier à août, la Banque de France compte 159 614 dossiers déposés. Soit une hausse de 8,1 % par rapport à la même période en 2010. Toutefois, il convient de rester prudent sur les chiffres car, pour l'année écoulée, plus de 24 000 dossiers ont été jugés irrecevables, laissant des ménages dans le plus grand désarroi.

Le Rhône, second département touché

Le phénomène touche le département de plein fouet. Après les Bouches-du-Rhône et spécifiquement la région marseillaise, le Rhône est le second département concerné par le surendettement des ménages. D'après la direction des services aux particuliers de la Banque de France, l'année dernière, 6150 dossiers ont été déposés. Soit une hausse de 30 % en deux ans. En 2008, on comptait 4500 dossiers sur le département et 5500 pour l'année 2009. Les zones les plus touchées sont la couronne de l'Est lyonnais et Villefranche. Il n'existe pas d'enquête typologique locale. A l'échelle de la commune, les chiffres ne sont pas disponibles. Toutefois, les personnes sont guidées par les Maisons du département (MDR) et le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville. 887 dossiers auraient été remplis par les travailleurs sociaux des MDR et 65 par le CCAS, soit 952 dossiers pour l'année 2010. Ce chiffre n'inclut pas les personnes qui seraient directement passées par la Banque de France. D'après certains travailleurs sociaux, le sujet était autrefois tabou et les familles n'osaient pas aller vers cette démarche. Avec l'accroissement des difficultés et de nombreuses situations précaires, certains viennent spontanément, ayant contracté des crédits à la consommation pour subvenir aux charges courantes. C'est ainsi que, les revenus des ménages étant insuffisants pour faire face au loyer (qui représente jusqu'à la moitié des revenus), aux charges de gaz, d'électricité, et même à l'achat de nourriture, les familles empruntent pour finir le mois. Un découvert devient un crédit à la consommation puis un crédit revolving à plus de 20 % d'intérêt et des échéances qui n'en finissent pas.

Une situation qui s'enlise

Du jamais vu depuis l'adoption de la loi Neiertz, du nom de la secrétaire d'Etat qui fit approuver le texte en 1989. Lequel a permis la mise en place de commissions départementales de surendettement des particuliers et dont le secrétariat est assuré par la Banque de France. Ces commissions sont chargées de trouver un accord entre les ménages endettés et les créanciers. Le Fichier national des incidents de remboursement des



crédits aux particuliers (FICP) est mis en place mais recense uniquement les incidents de paiements et non l'ensemble des crédits en cours. Au fil des ans, la loi a changé au point de geler les remboursements dans les cas les plus extrêmes. En 2003, le texte évolue encore avec Jean-Louis Borloo, alors ministre délégué à la Ville. Il instaure la procédure de rétablissement personnel plus communément appelée "faillite civile", qui permet l'effacement de la dette quand la situation financière des familles est "irremédiablement compromise". Autre avancée de la législation, l'adoption en 2010 de la loi Lagarde, du nom de l'ancienne ministre de l'Economie. Ce texte permet un meilleur encadrement des crédits à la consommation renouvelables, souvent considérés comme un facteur accélérateur du surendettement.

Mais la réponse de la loi est une réponse technique, elle ne s'attaque pas aux causes du surendettement. Lequel n'a cessé de croître régulièrement, sauf durant quelques périodes de relative embellie économique : au tout début des années 1990, en 2001 et de 2004 à 2008. S'il s'amplifie, le phénomène touche bien sûr davantage les publics pauvres. D'après l'enquête typologique de la Banque de France du mois d'avril 2011, l'année dernière, 54 % des ménages concernés avaient des revenus inférieurs ou égaux au Smic, contre 43 % en 2001. La part des ménages pouvant rembourser au moins 450 euros par mois ne cesse de diminuer : 15,9 % l'année dernière contre 24,2 % au début de la décennie. En fait, la loi n'a jamais touché le fond du problème : huit millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté en France. Aujourd'hui, tout le monde est concerné : travailleurs que l'on dit pauvres, retraités, étudiants... "Les causes de cette évolution sont sans doute à rechercher dans le faible niveau des ressources, conjugué à une augmentation des charges", commente même l'étude de la Banque de France.

Des crédits mais surtout des "accidents de la vie"

Car près de vingt ans après la promulgation de la loi Neiertz, les pro-

blèmes ont évolué. Auparavant, le surendettement des ménages était souvent dû à des emprunts immobiliers. Aujourd'hui, les choses sont totalement différentes. Les personnes ont de plus en plus de mal à faire face aux dépenses courantes. Et ce, même sans avoir contracté un emprunt. "Le crédit est devenu un complément de revenus en raison de la précarisation de l'emploi et un palliatif aux carences de la protection sociale", explique l'économiste Georges Gloukoviezoff, membre de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale. C'est donc surtout

le pouvoir d'achat qui s'est dégradé et certains empruntent même pour se soigner. Les dettes bancaires restent très élevées, en particulier les crédits renouvelables, les fameux "crédits revolving" dans 82 % des cas. L'essentiel de ces dossiers reçus à la Banque de France se font à la suite d'un "accident de la vie", la perte d'un emploi par exemple ou une séparation.

Aux dépenses qui ont considérablement augmenté ces dernières années, comme le logement ou l'énergie, les Français ajoutent des dépenses nouvelles, liées à l'évolu-

tion de nos modes de vie. La téléphonie mobile et Internet n'existaient pas en 1989. Aujourd'hui, le recours aux technologies de l'information et de la communication est devenu un véritable besoin. Pourtant, contrairement à certains pays comme les Etats-Unis, les Français n'ont pas un recours systématique aux crédits à la consommation ou à des pratiques telles que les hypothèques.

Attention au chant des sirènes

Faciles d'accès et très souvent proposés par les banques et autres organismes de financements, les crédits à la consommation constituent un véritable fléau pour de nombreux ménages ayant une faible capacité d'épargne. Si les publicités promettent des choses simples et alléchantes, la réalité l'est beaucoup moins. Les taux d'intérêts annoncés sont d'environ 16% mais les apparences sont trompeuses. Le taux d'intérêt réel dépasse les 20%. D'ailleurs, la société de crédit Sofinco a été condamnée en 2007 pour publicité mensongère.

Une fois de plus, les banques sont au cœur de la tourmente. Sofinco, Cofinoga, Cetelem sont autant d'organismes de crédits directement affiliés aux principales banques françaises. Aucune mesure n'a été prise par le gouvernement Fillon pour réévaluer le pouvoir d'achat des Français. Pourtant ce thème a été le fer de lance de la campagne présidentielle en 2007. La loi sur le surendettement, votée en 1989 pour endiguer les excès dus aux "années fric", se transforme aujourd'hui en ultime recours des ménages les plus démunis qui ont dû prendre des crédits pour faire face aux dépenses de la vie courante.

Une vie à crédit

Témoignage de Marie, mère célibataire de 48 ans qui s'est retrouvée en situation de surendettement.

"L'ACCUMULATION des crédits a tout fait basculer. Quand on ajoute à cela un divorce, ce n'est pas rose du tout". A aujourd'hui 48 ans, Marie se remet peu à peu d'une situation difficile. Elle a connu des jours meilleurs. Mais après son mariage, elle a contracté de nombreux prêts. Peu d'économies et beaucoup de dépenses ont fait des crédits à la consommation une échappatoire. Avec son mari, alors gardien, et à peu près 1200 euros de revenus mensuels pour deux, l'équilibre était certes fragile. "Nous étions alors avec deux enfants", poursuit-elle. Nous avons contracté près de 20 000 euros de crédits. Notamment ces fameux crédits revolving. C'était pour la voiture puis après pour les factures ou combler un découvert. C'était très facile d'avoir une somme d'argent. Tout a basculé quand mon ex-mari a perdu son emploi. Puis nous nous sommes séparés. Le cas est classique". Les frais s'accumulent et elle n'a plus les moyens de faire face. Une première lettre de rappel, puis une autre relance et des factures qui s'entassent. Sans optique de trouver un emploi. La situation devient critique au bout de six mois. Les arriérés se transformant en menaces, Marie se



"On se retrouve avec des cartes de fidélité qui font aussi cartes de crédit. On peut vite basculer et sombrer dans une spirale de dépenses."

décide à aller voir les assistantes sociales de la MDR et complète une déclaration personnelle de surendettement. Une légère bouffée d'air pour elle qui était plus préoccupée par sa situation personnelle que financière. "Avec mon divorce, il me restait 8000 euros de dettes. Avec deux enfants à charge et sans emploi, ce n'est pas évident, poursuit-elle. Une partie a été annulée et l'autre échelonnée. Mais au-delà, le plus ennuyeux ce n'est pas tant la situation mais le fait d'être bloquée. Pendant 5 ans, on n'a plus la possibilité d'avoir de chèques ou de posséder une carte bleue. J'ai dû changer de logement et sans chèque de caution, comment fait-on ? Mais aussi, le fait de voir ses comptes éplu-

chés et d'entendre certaines remarques désobligeantes. Par rapport au bailleur, un arrangement a pu être trouvé".

Gérer son quotidien au centime près et toujours faire attention. Marie commence à voir le bout du tunnel. Elle a récemment retrouvé un emploi à mi-temps comme secrétaire. Même si la reprise d'une activité l'enchantait, elle reste sceptique. En effet, dans son portefeuille, elle possède toujours "trois cartes de fidélité de magasins qui font également office de cartes de crédit. Un véritable piège", reconnaît-elle. Dans lequel il semble bien facile de tomber.

er le quotidien

Le service de prévention des impayés, spécificité vaudoise

Au centre communal d'action sociale (CCAS), les agents aident à la constitution des dossiers de surendettement. Spécificité vaudoise, le service dispose d'une veille sur la prévention des impayés, mise en place en 2005.

LE SERVICE prévention des impayés est une antenne au sein du CCAS montée en 2005. Elle agit auprès des publics peu connus des services sociaux. L'accumulation des retards de loyers fait partie des premières difficultés signalées. Les salariés sont essentiellement concernés : beaucoup de personnes seules avec des équilibres financiers fragiles. Effectuant pour la plupart des missions d'intérim ou enchaînant de petits contrats à durée déterminée rémunérés au Smic. On les appelle les travailleurs pauvres. Depuis trois ans, la part des retraités augmente considérablement. "Ça a été une volonté de travailler avec ces publics et ce, dès 2001, explique Laurence Bailly-Maître, adjointe au maire déléguée à l'Action sociale et vice-présidente du CCAS. Notre action s'inscrit dans l'accompagnement. Nationalement, il n'existe pas ou très peu de mesures en faveur de travailleurs pauvres. Il appartient au gouvernement de prendre conscience de cette réalité et d'agir en conséquence".

Les personnes orientées le sont avec un système d'alerte, mis en place avec les bailleurs en cas d'impayés de loyer. Pour cette année 2011, 1342 alertes ont été envoyées en dix mois au CCAS. Les agents municipaux sont là pour essayer de remettre de l'ordre dans le budget de la famille et tentent de redonner confiance. Mais quand la situation devient ingérable et que les personnes ont contracté de nombreux crédits pour subvenir aux charges courantes, un dossier de surendettement est proposé en ultime recours. Rien n'est fait sans



L'accumulation des retards de loyers compte parmi les premières difficultés des familles. Chaque année le maire Bernard Genin et ses homologues de Grigny, Vénissieux et Pierre-Bénite prennent des arrêtés pour interdire les expulsions locatives.

l'accord du surendetté. A partir de là, un accompagnement individualisé démarre et des rendez-vous sont pris une à deux fois par mois. Le travail s'axe essentiellement au niveau du budget. Notamment avec la vérification des abonnements de gaz ou d'électricité, trop souvent inadaptés aux besoins réels. Il en est de même avec les dépenses quotidiennes. La situation n'est pas forcément perçue comme un échec. De nouvelles perspectives sont ouvertes et permettent aux ménages de souffler avec le rééchelonnement voire l'annulation

des dettes. La dette de loyer est un des principaux facteurs de surendettement à l'échelle locale. En 2005, à la création du service prévention des impayés, on comptait six dossiers déposés à la Banque de France. En 2010, leur nombre a fortement augmenté : 65 ont été enregistrés. Le quartier les plus touchés sur la ville reste le Grand Mas avec une forte densité de population. Mais le service préfère rester dans des mesures préventives. La déclaration de surendettement est l'ultime recours.

L'Etat veut museler la Confédération nationale du logement



LES ASSOCIATIONS de consommateurs n'ont qu'à bien se tenir. C'est ce qu'a appris la Confédération nationale du logement (CNL) en se voyant refuser par l'Etat le renouvellement de l'agrément dont elle bénéficiait depuis 1980. "C'est un vrai choix politique, clair et net", précise Joëlle Blanluet, présidente de la fédération du Rhône de la CNL. "On veut nous faire taire", poursuivent Benito San Grigoli, président de la CNL à Vaulx et Gérard Morin. Et d'expliquer que, "sans agrément, la CNL ne pourra plus mener d'action en justice au profit des locataires et consommateurs". C'est

pourtant eux que la confédération défend : lutte pour le logement social, défense des locataires, animation des comités de locataires... Mais c'est aussi ce qui déplaît à l'Etat. Car l'association organise un véritable maillage dans les quartiers pour défendre les droits des habitants. "Cette situation est pour le moins incompréhensible, s'étonnait le maire, Bernard Genin, dans un courrier adressé fin juillet au ministre du Commerce et de la Consommation. La CNL aide au quotidien les familles vaudoises afin de résoudre leurs difficultés qui, hélas, ne vont pas en se

réduisant". Les membres de la CNL ne comptent pas baisser les bras : "Sans agrément, pas de subvention non plus. 270 000 euros au niveau national, 4300 euros pour le Rhône... Mais on ne cessera pas nos actions". Et la confédération de compter sur ses adhérents (69 000 au niveau national, 300 à Vaulx avec 25 comités de locataires) pour se mobiliser et sur les autres associations de consommateurs, dont certaines sont déjà dans le collimateur, comme le magazine 60 millions de consommateurs, que le gouvernement veut privatiser.

Que faire en cas de surendettement ?

Un dossier est déposé auprès de la commission de surendettement
Le formulaire est disponible sur le site de la Banque de France. Il doit être rempli avec toutes les pièces demandées et il est possible de se faire aider par des agents du CCAS et des MDR. Dès le dépôt du formulaire, la personne est inscrite au Fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (FICP).

La commission analyse la situation

Si elle estime que la personne est de "bonne foi" et dans l'incapacité de régler ses dettes, la commission déclare alors le dossier recevable. Les créanciers et les banques en sont informés. Puis, jusqu'à la fin de la procédure et dans la limite d'un an, la personne ne devra plus :

- Rembourser les crédits et les découverts.
- Régler les dettes en retard (factures, arriérés de loyers, impôts etc.).
- Les saisies en cours seront suspendues.

Toutefois, les factures en cours et des mois à venir restent à régler. Il en est de même pour les pensions alimentaires et les amendes.

La commission se réunit une fois par semaine à la Banque de France. Elle est présidée par le préfet et le directeur départemental des Finances publiques. Siègent aussi, un représentant des établissements de crédit, un représentant des associations de consommateurs mais également un juriste et une personne avec des compétences en économie familiale et solidaire. Une centaine de dossiers "recevables" sont étudiés.

Solutions et perspectives

Dès que le dossier est déclaré "recevable", la commission élabore un échéancier pour le remboursement des dettes : c'est le plan conventionnel de redressement. Une fois le plan engagé, la personne est tenue de respecter toutes les mesures. Elle est également enregistrée auprès du FICP pendant la durée du plan et dans la limite maximale de 8 ans. En cas d'échec de la négociation, la commission imposera des mesures avec l'accord du juge.

Si la situation est "irréremédiablement compromise", la commission peut proposer au juge la procédure de rétablissement personnel. Dans ce cas, certaines dettes sont effacées mais le patrimoine est saisi et mis en vente (bien immobilier, véhicule et même l'épargne !). Resteront les dettes alimentaires. La personne est inscrite au FICP pour une durée de 5 années. En aucun cas, la commission ne peut prêter d'argent ni régler les dettes.

Pratique

Les formalités peuvent être compliquées à remplir et les travailleurs sociaux peuvent accompagner les familles et les personnes en difficulté. Une fois constitué, le dossier est déposé et examiné par la commission de surendettement des particuliers à la Banque de France.

Centre communal d'action sociale (CCAS) : Hôtel de Ville, place de la Nation. Tél : 04 72 04 80 04.

Maison du Rhône du canton de Vaulx-en-Valin : 23 rue Condorcet. Tél : 04 78 79 52 40.

Maison du Rhône Tase : 4, rue Joseph-Blein. Tél : 04 78 26 26 08.

Maison Rhône Lamaze : 25, rue Franklin. Tél : 04 78 80 75 13.

Maison du Rhône Jean-Jaurès : 2, rue Georges-Chevalier. Tél : 04 37 42 01 12.

CNL : 19, chemin de la Ferme. Tél : 04 78 79 10 28. La CNL tient aussi une permanence consommation les vendredis de 14h à 16h, à l'espace Frachon, 3 avenue Maurice-Thorez.

Banque de France, succursale de Lyon : 14, rue de la République. 69268 Lyon cedex 02. Tél : 04 72 41 25 25

Pour toute information pratique et générale sur le sujet, un numéro spécial est mis en place : 0 811 901 801 (prix d'un appel local à partir d'un poste fixe en France métropolitaine), du lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures.

PRÉCARITÉ

L'Europe

supprime l'aide aux plus démunis

FINALEMENT, le cri d'alarme lancé par les associations caritatives (Secours populaire français, Restos du cœur, Croix-Rouge française, Banque alimentaire) n'aura pas fait fléchir le Conseil des ministres européens de l'agriculture. Qui a refusé, le 20 octobre, de voter l'évolution du Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD). Pourtant, cette prolongation, seul moyen de répondre aux besoins des 13 millions d'Européens les plus démunis, était demandée par la Commission européenne, votée par 85% des eurodéputés et soutenue par 21 Etats, sur les 27 qui composent l'Union européenne.

Présent à Lyon fin septembre, le président du Secours populaire français (SPF), Julien Lauprêtre alertait sur le "tsunami alimentaire" que créera la diminution du programme d'aide aux plus démunis : "En France, ce sont 3,5 millions de personnes qui sont concernées. Le seul Secours populaire distribue 90 millions de repas chaque année qui passeront à 45 millions si l'aide est supprimée. Pour certaines familles, cela signifie la disette". Et de dénoncer "l'égoïsme de cette décision, inhumaine quand on sait que le PEAD représente un euro par habitant d'Europe".

Cette baisse drastique du PEAD en 2012, avec une suppression prévue en 2013, "s'ajoute à une baisse très importante des aides de l'Etat en France qui a fait passer le subventionnement des permanences d'accueil du SPF de 35 000 à 5000 euros", poursuivait Marie-Annick Chambon, secrétaire générale du SPF du Rhône. Alors que les permanences des vingt trois comités du département enregistrent une augmentation de la précarité de l'ordre de 20 à 30 %. Malgré la décision Conseil des ministres européens de l'agriculture, le Secours populaire poursuit sa mobilisation. Avec les Restos du cœur, la Croix-Rouge française et la Banque alimentaire, il a édité des propositions pour défendre l'aide alimentaire. Et appelle les citoyens à témoigner sur son site Internet.

Contacts : Secours populaire, comité de Vaulx-en-Valin, centre Lamaze, 15 rue Franklin. Tél. 04 72 04 33 45. www.spf69.org

GROUPE FRONT DE GAUCHE

L'eau, un bien commun, doit être aussi un bien public

Dans notre agglomération, la production et la distribution de l'eau ont été confiés, par délégation de service public à deux grands groupes privés, VEOLIA pour 85% du réseau (dont notre ville) et la SDEI pour le reste. Ce contrat doit prendre fin en 2015 et la question du mode de gestion est à nouveau ouverte.

Devant cette échéance prochaine, un grand nombre d'associations, de syndicats, de forces politiques, d'associations et groupes d'élus engagent une campagne citoyenne «pour que l'eau du Grand Lyon redevienne notre bien commun».

Cet engagement part d'abord d'un constat : sur les 20 plus grosses agglomérations françaises, le prix de l'eau du Grand-Lyon est parmi les plus chers pour l'usager (3^e position). Et le constat est inverse pour l'autre grand service de l'eau, celui de l'assainissement des eaux usées, qui est géré en gestion publique (régie) : le prix facturé à l'usager est cette fois parmi les moins chers de France (2^e position sur les 20 grandes agglomérations). Ce constat illustre bien ce que tout le monde sait par ailleurs : les grandes multinationales de l'eau continuent à faire d'immenses profits au préjudice des usagers.

Au-delà de la seule question du prix du m³, la question du mode de gestion ne doit pas être considérée comme une question purement technique. Il s'agit d'une question de fond : l'eau est un bien public d'intérêt général qui ne saurait être considérée comme une simple marchandise pouvant faire l'objet d'appropriation privée. C'est une question de société au croisement d'enjeux majeurs :

- Ecologiques, en tant que ressource limitée qu'il faut préserver
- Démocratiques, avec la question du contrôle citoyen sur cette ressource
- Sociaux, avec le souci de l'accès à tous.

Si les années 80 et 90 ont vu se multiplier les délégations de service public au secteur privé, de plus en plus de villes et d'agglomérations font aujourd'hui le chemin inverse en constatant les avantages d'une gestion publique en termes de capacité de contrôle des installations, de prix facturé aux usagers, de participation des habitants et des associations, etc. C'est, entre autres, le cas de la ville de Paris.

Nous souhaitons donc qu'un grand débat public puisse aussi s'engager dans notre agglomération pour préparer dans la transparence les choix décisifs sur la gestion future de l'eau. Attachés au Service Public, les élus de notre groupe s'engagent à y participer, aux côtés des associations, syndicats, organisations politiques déjà mobilisés à ce sujet, et aux côtés du plus grand nombre d'habitants de notre ville et du Grand-Lyon directement concernés par cet enjeu.

Alain Touleron

GROUPE LUTTE OUVRIÈRE

Refusons de payer la note pour les banquiers

Sous prétexte de « sauver la Grèce » ou de « sauver l'Euro » les sommets européens succèdent aux rencontres entre Sarkozy et Merkel. Ils marchanderont pour savoir sous quelle forme ils vont sauver les banques, principalement françaises ou allemandes, qui ont prêté des centaines de milliards avec des taux d'intérêts usuraires à la Grèce, le Portugal ou l'Italie, ces Etats qui sont aujourd'hui étranglés et ne

peuvent plus payer. Ils marchandent pour savoir s'il faut mettre les dettes en commun et pour déterminer la quote-part de chaque Etat dans ce plan de sauvetage.

Mais il y a deux choses sur lesquelles ils sont tous d'accord : sauver la mise aux banquiers et présenter ensuite la facture aux classes populaires !

Et partout ils ont déjà commencé. Ils ont imposé des politiques d'austérité, plus ou moins graves suivant les pays. Ils se sont attaqués aux salaires et aux retraites, ils ont diminué le nombre d'agents de l'Etat, diminué les protections sociales et augmenté les impôts.

En France, les menaces d'austérité ont augmenté d'un cran. Sous prétexte que les agences de notation (c'est-à-dire les milieux financiers) allaient mettre l'Etat français sous surveillance, Sarkozy, Fillon et leurs ministres ont annoncé de nouvelles mesures toutes plus iniques les unes que les autres pour réduire la dette publique. Après l'augmentation des taxes sur les mutuelles, la poursuite du déremboursement des médicaments, ils veulent réduire les indemnités journalières en cas d'arrêt maladie !

Ils préparent ouvertement une augmentation de la TVA, cet impôt le plus injuste car il touche bien plus les salariés, les retraités, les chômeurs que les riches.

Mais ne nous faisons pas d'illusion : quel que soit le vainqueur de l'élection présidentielle dans six mois, il nous présentera la facture plutôt que de faire payer les banquiers et les capitalistes. Avant même d'être élu, le candidat socialiste Hollande, répète qu'il faudra bien payer la dette. Il affiche sa responsabilité devant le grand capital et exhorte les travailleurs à être « raisonnables » et « patients ».

C'est à ceux qui ont fait la dette de la payer ! Cette dette n'est pas le problème des classes populaires. Ce qui l'est, c'est de défendre nos emplois et nos salaires.

Il faut immédiatement cesser de donner de l'argent à fonds perdus aux groupes financiers, il faut exproprier les banquiers sans indemnité ni rachat et centraliser les banques en une seule entité sous le contrôle de la population.

Face au chômage, il nous faudra imposer l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire. Face à l'inflation, que les dirigeants préparent désormais ouvertement, il faut imposer l'augmentation générale des salaires et la protection de leur pouvoir d'achat par leur indexation sur les hausses de prix, l'échelle mobile des salaires.

Nathalie ARTHAUD

Stéphane GUYON

Marie-Andrée MARSTEAU

lo.vaulx@gmail.com

GROUPE SOCIALISTES ET APPARENTÉ

Des primaires citoyennes réussies

Nous souhaitons remercier les vaudaises et les vaudais qui se sont mobilisés pour les primaires citoyennes. Pour les deux tours des 9 et 16 octobre, 1200 électeurs vaudais sont venus choisir avec nous le candidat qui défendra les couleurs de la Gauche aux élections présidentielles, soit 5% du corps électoral, à l'instar des chiffres nationaux. Cette grande première fut une réelle réussite, inaugurant ainsi un nouveau droit démocratique dont les citoyens se sont emparés.

Toutefois, dans les tous prochains mois, notre pays doit faire face à la grave crise qui secoue l'Europe. Le contexte est exceptionnellement grave. La crise financière, loin d'avoir été maîtrisée depuis le dérèglement

de l'été 2007, s'est intensifiée au point de menacer désormais les capacités d'emprunt de la plupart des pays européens. Les plans d'austérité du gouvernement s'ajoutent aux plans de rigueur et ne comportent aucune mesure de soutien à la croissance. Le gouvernement, refusant le rajout d'une tranche d'imposition pour les plus riches, réfléchit à une augmentation de la TVA, impôt le plus injuste qui soit. En 2012, la dette publique se sera alourdie de 700 milliards. La sécurité sociale aura accumulé 135 milliards de déficits. La croissance sera d'à peine 1%.

Il nous faut réformer, et pour cela mettre en place une taxe sur les transactions financières qui ralentisse le va et vient des marchés, une agence européenne de notation, une séparation stricte entre les activités de banques qui distribuent du crédit et celles de placements aux investissements spéculatifs, un contrôle sur les établissements financiers eux-mêmes, surtout s'ils demandent une participation des pouvoirs publics à leur renflouement.

La situation sociale est de plus en plus tendue. La précarité sur notre ville s'accroît. Les jeunes vaudais sont plus gravement touchés par le chômage. Il est difficile de se loger dans l'agglomération et en particulier dans notre ville. Les questions liées à l'emploi, au logement, à l'éducation et la formation, à la jeunesse doivent irriguer le projet municipal. Il faut renforcer les outils de cohésion sociale tels une Maison de quartier au Mas du Taureau, les travaux de rénovation dans les écoles primaires, la question de l'emploi et de la formation, la concertation réelle des habitants. Il faut rendre compte de la réalité du logement sur Vaulx-en-Velin au travers du bilan de la Commission Logement de la ville dont nous demandons la présentation lors d'un prochain Conseil Municipal. Nous réitérons également notre souhait que puisse être porté au sein de notre assemblée un débat sur les Zones Franches Urbaines, débat demandé depuis plus d'un an. Or nous voilà à la veille de leur renouvellement. Nous attendons que l'exécutif municipal assure au travers de

l'exercice budgétaire 2012 la cohérence du projet urbain de notre ville en ne mettant plus la pierre mais les habitants au cœur des réflexions.

Hélène GEOFFROY,

Muriel LECERF,

Morad AGGOUN

GROUPE AGIR À GAUCHE AVEC LES VAUDAIS

Le futur Centre aquatique, un projet qui avance à grand pas

Le futur centre aquatique avance à grand pas. Le programme est quasiment élaboré, 3 équipes d'architectes ont d'ores et déjà été sélectionnées selon la procédure habituelle pour répondre à ce programme et proposer un centre aquatique de qualité. L'année prochaine, la municipalité aura à choisir l'un de ces trois projets et les travaux pourront alors commencer.

Ce projet est né au milieu des années 2000 à partir d'un état des lieux effectué sur la piscine municipale Jean-Gelet et sur celle de l'ENTPE utilisées très largement par la Ville et les clubs vaudais. Prévue pour durer 30 ans, manifestement, la piscine Jean-Gelet était à bout de souffle. Quant à la piscine de l'ENTPE, elle n'appartenait pas à la Ville et aurait mérité aussi un lourd investissement.

Fort de ce constat, un projet de nouveau Centre aquatique a été proposé. Il s'agit alors d'un projet ambitieux qui répond aux besoins des Vaudais et permet de prolonger et même d'amplifier la politique municipale sportive. Parti sur un élan important, le projet a toutefois souffert de la période électorale où la gauche s'est divisée. Une fois encore, les divisions ne conduisent qu'à affaiblir les dynamiques collectives et fait perdre de vue l'intérêt des Vaudais. C'est la rencontre entre un nouveau Maire, Bernard Genin, qui en a fait un des projets phares de sa mandature, et du groupe Agir à Gauche avec les Vaudais qui en a fait son combat en rejoignant la majorité municipale, qui a permis de redonner de l'élan à ce projet.

Le centre aquatique est un projet ambitieux qui répond à trois enjeux majeurs. Tout d'abord, ce centre doit permettre à tout enfant de notre ville de savoir nager. Il s'agit ainsi de prolonger une politique municipale qui permet à tout enfant scolarisé de bénéficier de 4 cycles d'apprentissage de la natation (de la dernière année de maternelle au CE2) alors même que l'Education Nationale n'en exige que deux. Le nouveau centre aquatique nous permettra non seulement d'absorber la hausse de la population mais aussi de faire plus de place aux collègues et aux lycées qui le demandent. Il doit aussi répondre aux attentes des Vaudais qui s'inscrivent dans les clubs pour pratiquer la natation, débutants comme compétiteurs, mais aussi pour faire de la gym aquatique, pratiquer les bébé-nageurs, lutter contre l'aquaphobie, etc. Le club de natation est aujourd'hui le deuxième club en effectif de notre ville et il ne cesse de refuser du monde faute de place. D'autres clubs, comme le triathlon, l'ASLRVV ou la plongée utilisent aussi la piscine actuelle et attendent que l'on réponde mieux à leurs besoins. Enfin, avec un nouveau centre aquatique, nous allons pouvoir répondre à des besoins auxquels nous répondons si peu aujourd'hui, celui du public. Les plages d'ouverture au public sont en effet réduites comme peau de chagrin alors même que beaucoup de Vaudais voudraient pouvoir en profiter.

C'est donc fort de ces trois enjeux fondamentaux que nous dessinons un centre aquatique muni de trois bassins qui répondent aux besoins actuels et futurs des Vaudais. Ce centre est le signe tout à la fois que le volontarisme politique et l'union des forces de gauche forment la meilleure clé pour faire progresser les dossiers et faire bouger notre ville.

Philippe ZITTOUN,

Batoul HACHANI

Le groupe "Réussir ensemble Vaulx-en-Velin" ne nous a pas fait parvenir sa contribution dans les délais, ce qui explique son absence de cette page.

SHOW ÉQUESTRE
HIPPODROME DU CARRÉ DE SOIE
VENDREDI 11 NOVEMBRE 2011 DÈS 12H

8 COURSES NATIONALES TROT
 Le show équestre de **Christophe Chaussey** et ses camarades

Entrée : 3€ (gratuit -18 ans et étudiants)
 Accès tramway T3, métro ligne A & bus
 Parking gratuit au centre commercial

Retrouvez le programme complet sur www.leshippodromesdelyon.fr

CULTURE

Laurent Vercelletto : "Une pièce sur l'intégrisme religieux plus que sur l'hypocrisie !"

Le metteur en scène du Lucathéâtre poursuit sa résidence à Vaulx en montant, en janvier, Tartuffe 2012. Une charge de Molière contre le fondamentalisme. A commencer par celui de Tartuffe qui devient le directeur de conscience d'Orgon et se voit promettre sa fille.

Pourquoi Tartuffe ?

Cette œuvre de référence me permet de poursuivre mon travail sur la langue française, qui est, à l'époque de Molière, au faite de sa splendeur. Mais j'ai surtout été séduit par les thèmes de la pièce, à commencer par la religion. Il y critique avec virulence une forme d'intégrisme religieux et ses conséquences au sein des familles. Le rigorisme d'Orgon fait que dans sa maison les visites sont filtrées, les bals et fêtes pros crits.

Un rigorisme qui passe par la violence ?

Oui, il promet par exemple sa propre fille âgée de 14 ans à Tartuffe, qui en a 40 de plus. Ce dernier arrache aussi les atours des femmes, comme les mouches. On pourrait se croire dans certains régimes islamiques actuels. La religion est une des questions centrales de ces 15 dernières années, et pas qu'en France. Je crois d'ailleurs que je n'aurais pas monté la pièce il y a 30 ans. L'intégrisme repose sur des forces archaïques qui nous renvoient au passé.

Et touche essentiellement les femmes ?

Pour le philosophe Michel Onfray, les trois religions monothéistes les détestent parce qu'elles sont dangereuses pour les hommes. En tout cas leur corps doit disparaître ! Une toute puissance masculine qui concerne en effet les religions juive, musulmane et chrétienne. Le spectacle sera jalonné de signes renvoyant aux trois religions, qui ont des points communs. Cette toute puissance



En attendant
TARTUFFE
...

masculine, du père, structure également l'ensemble de sa famille.

On a l'habitude de dire que Tartuffe est une pièce sur l'hypocrisie. Le terme est même entré dans le langage courant.

Pourtant ce thème n'apparaît qu'à la fin du 4^e acte. Et comme Molière avait rajouté une fin plus consensuelle, pour atténuer son propos, je ne vais pas présenter la pièce dans son intégralité, mais m'arrêter au moment où

cette famille est en plein désarroi. D'ailleurs je débiterai par un texte très anticlérical de Jacques Prévert. Je me réapproprie le texte en prenant quelques libertés afin d'éviter toute pesanteur. Et attention, l'œuvre est parfois très drôle. Le théâtre doit être vivant et pas au musée !

Depuis quand y travaillez vous ?

J'ai relu il y a trois ans ma pièce préférée de Molière, le Misanthrope. Puis, je suis passé à Tartuffe et c'est devenu

une évidence. Ma réflexion a commencé il y a un an, j'ai rencontré la costumière, les acteurs, le décorateur et notre travail se terminera par deux mois de répétitions.

Vous tiendrez même un rôle de femme.

Traditionnellement la mère d'Orgon, une bigote infernale, est jouée par un homme. Comme c'est un tout petit rôle, il me permet de me consacrer pleinement à la mise en scène. C'est

peut être aussi un hommage à ma maman, récemment disparue.

Pour votre costumière, vous "fabriquez" du théâtre.

C'est une conception que j'aime. On ne s'arrête pas aux idées, on est dans la matière, on la travaille. Par exemple avec Angelina, les costumes se finalisent pendant les répétitions. La collaboration avec le décorateur, Charles Rios, se fait d'avantage en amont et toujours à base d'échanges. J'imaginerais les personnages en permanence sur le qui vive. Tout le monde devait être susceptible d'entendre et de surprendre les autres.

Vous montez Tartuffe alors que vous êtes en résidence. Comment cela va-t-il se concrétiser ?

Je ne pensais pas que l'impact auprès des scolaires serait aussi important. Je tiens à ce qu'un membre de l'équipe rencontre chaque classe qui assistera à une représentation, pour les préparer. Par ailleurs, les élèves en option théâtre à Doisneau et les trois ateliers des collègues Duclos, Valdo et Barbusse vont travailler sur une des thématiques de la pièce : la famille en crise. Nous mettrons en place des répétitions publiques pour les élèves et les centres sociaux. Et j'aimerais organiser une sorte d'avant-première, quinze jours avant la vraie première pour montrer au public où nous en sommes, parler avec les gens et voir comment ils reçoivent notre travail. C'est une mise en danger mais qui pourrait s'avérer très utile...

Propos recueillis par Stéphane Legras

ETUDE

Une étudiante italienne en sociologie politique a mené une étude de 18 mois auprès de jeunes vaudais. Ses conclusions brisent les clichés sur les banlieues. Francesca Quercia se lance maintenant dans une thèse.

"Aller à l'encontre des idées reçues sur les jeunes !"

D'UN CLICHÉ faire une boulette et la jeter d'une pichenette dans la première poubelle venue. Impossible quand il s'agit d'une image forgée depuis des années par les médias. En revanche, les sciences humaines...

Francesca Quercia, étudiante italienne a toujours voulu briser les clichés véhiculés sur les "jeunes de banlieue". Inscrite en master 1 et 2 de sciences politiques à Lyon, elle a rencontré de jeunes vaudais issus de l'immigration pour son mémoire de fin d'études. De décembre 2009 à juin 2011, elle a mené des dizaines d'entretiens, identifiant quatre groupes.

Tout d'abord, les jeunes pour qui le clivage territorial et ethnique est très important. "Dans leur discours, il y a une dichotomie entre les jeunes des quartiers et les riches blancs. Ils sont généralement d'origine très modeste, inactifs ou en échec scolaire, donc le

quartier a une grosse importance car ils n'en bougent pas", explique Francesca Quercia. Qui a ensuite identifié les jeunes qui se placent en opposition à ces derniers et qu'ils estiment responsables de l'image négative qui leur est accolée. "Image quasiment source de leurs échecs notamment scolaires. Ils sont d'origine plus aisée et sont scolarisés hors de Vaulx", complète-t-elle. Le troisième groupe, très modeste, parvient à progresser socialement. Ils ont réussi leurs études mais ne s'opposent pas aux premiers cités. "Ils estiment subir les mêmes discriminations mais avoir eu plus de chance. Du coup, ils les aident, en faisant par exemple du soutien scolaire. Ils sont dans une logique de solidarité", confirme la chercheuse. Enfin, la dernière catégorie ne fait pas référence à ses origines mais les considère comme un élément de richesse. "Généralement Africains ou

Asiatiques, ils n'entrent pas dans le stéréotype du jeune de banlieue revendiquant ses origines maghrébines", a-t-elle noté.

La deuxième étape du travail de Francesca Quercia l'a menée à la mission locale. "A travers cet exemple, je désirais savoir si ce que j'avais observé se reflétait sur les institutions". Visiblement, les jeunes vaudais ont une image très positive de cette structure, même s'ils ne la fréquentent pas. Certains notamment parce que leur niveau d'études est trop

élevé. L'étudiante a séparé les usagers en deux parties. D'une part, ceux qui fréquentent la mission locale régulièrement et rencontrent leur conseiller de façon normale et naturelle. Mais surtout, ceux qui ne s'accommodent pas des règles et du formalisme du dispositif. Ne voyant jamais leur conseiller, ne profitant pas de l'offre de la mission locale, elle reste un lieu de socialisation important. "Elle a un rôle charnière, d'autant que ces jeunes profitent tout de même de l'espace emploi en recherchant du

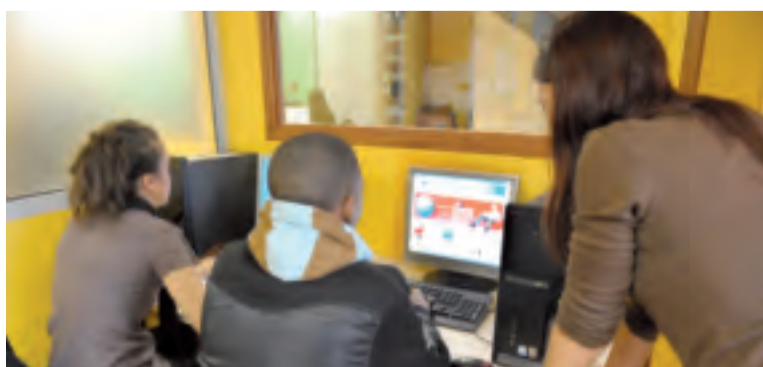
travail sur ordinateur", souligne Francesca, qui y voit une utilisation informelle de la Mission locale, loin d'une reproduction de l'école. Mais de regretter : "Ils trouveront malheureusement plus rarement du travail". Au fil de son étude, cette Italienne des Abruses s'est passionnée pour Vaulx-en-Velin et notamment son effervescence. Quant à son futur doctorat, pour lequel elle a réussi à trouver des financements, il devrait prendre la culture pour sujet.

S.L.

SOCIAL

Soutenir ceux qui accompagnent des personnes dépendantes

Jusqu'en juin 2012, le service social de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) Rhône-Alpes organise des sessions d'aide aux aidants.



L'étude montre que les jeunes vaudais ont une image très positive de la Mission locale.

PARTANT du constat que 80 % des personnes en perte d'autonomie vivent à domicile et que la moitié d'entre elles est aidée exclusivement par des membres de la famille, la Carsat s'intéresse à cette population de l'ombre. Pour ceux que l'on nomme les aidants familiaux, être confronté à la dépendance d'un proche se révèle une situation éprouvante et difficile à assumer.

Pour les accompagner, le service social de la Carsat Rhône-Alpes organise des réunions d'informations et d'échanges, mensuelles et gratuites. Les sessions "Prendre soin de soi pour

mieux accompagner l'autre" ont plusieurs objectifs : soutenir l'entourage familial, permettre de maintenir des liens de qualité avec la personne âgée, prévenir l'épuisement des familles, rompre l'isolement, apporter un accompagnement social et psychologique.

Ces programmes sont construits au plus près des besoins, avec les futurs participants. Le contenu du programme peut être axé autour de différents points : l'approche du comportement de la personne âgée, le maintien d'un bon équilibre (sommeil et alimentation), les solutions de

dépannage et d'accueil temporaire, les soins au quotidien, l'adaptation du logement, la prévention des chutes, les aspects juridiques (obligation alimentaire, succession, mesure de protection légale), les effets du vieillissement (vieillesse/séparation, travail de deuil). Il peut s'agir dans d'autres cas de groupes de paroles animés par un psychologue et une assistante sociale de la Carsat.

Pratique : pour s'inscrire ou obtenir des renseignements, contacter le service social de la Carsat Rhône-Alpes (27-29 cours de Verdun, Lyon 2) au 04 72 56 52 45.

JUSQU'AU 5 NOV**Expo photo autour de la nature**

Le photographe Dominique Combe expose ses clichés à la coopérative Prairial (10, rue des Droits-de-l'Homme). Avec "La vie, l'amour, la mort dans la prairie", il partage sa vision de la nature. www.dominique-combe.fr

VEN 4 NOV**Concert d'automne**

Ce concert du Madrigal de Lyon, sous la direction d'Alain Chabrier, a lieu à l'espace protestant Théodore-Monod (22 rue Romain-Rolland. Tél. 04 78 55 12 09) à 20h30, au profit du Collectif des œuvres protestantes pour l'insertion et le social (Cop'ins) regroupant six associations. Au programme : Bach, Bortnianski, Mendelssohn, Poulenc et Offenbach avec la participation de la chorale Vent d'Est.

LUN 7 NOV**Grandir à loisir ouvre ses portes**

Le lieu d'accueil parents enfants Grandir à loisir ouvre ses portes de 14h à 16h30, 11 chemin Auguste-Renoir.

Travaux ERDF aux Vernay-Verchères

Dans le cadre des réaménagements du quartier Vernay-Verchères, les travaux de réseaux d'électricité sont prévus à partir du 7 novembre. Des tranchées seront réalisées sur la promenade Lenine (400 mètres depuis la rue Berlioz en direction du centre-ville), sur la rue Berlioz (200 mètres le long de l'école) et sur la rue Debussy (60 mètres depuis la promenade Lenine en direction de l'avenue Dimitrov). Les travaux devraient durer un peu plus d'un mois.

Un fonds pour les projets d'habitants

Le Fonds d'Initiatives Habitants (FIH), composé de la Ville, du Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (Fasild) et de l'Etat (Politique de la Ville), propose aux groupes d'habitants et aux associations de concrétiser des projets partagés. Date limite de dépôt des dossiers : 7 novembre, 5 décembre. Fonds d'Initiatives Habitants à la direction du Développement social et de la Vie associative, 3 avenue Georges-Dimitrov. Tél. 04 78 80 44 35.

Permanences accueil du CIDFF

Le centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF), propose une aide avec un seul objectif : plus d'égalité entre hommes et femmes. Une permanence d'écoute pour les questions liées à la vie personnelle et familiale a lieu à l'espace associatif Frachon de 9h à 13h. L'accueil est libre, toutefois il est conseillé de prendre rendez-vous. Espace Frachon, 3 avenue Maurice-Thorez. Tél. 04 72 04 94 56.

Point info diabète

Accueil individuel ou accompagné, information, conseil et orientation. Permanences gratuites réservées aux Vaudais, les lundis de 15h à 19h, sur rendez-vous auprès du service municipal de Promotion de la santé au 04 72 04 80 33. Au centre social et culturel Peyri, rue Joseph Blein.

JUSQU'AU 18 NOV**Colis de fin d'année des retraités**

LE COLIS de fin d'année, offert par la Ville, sera remis aux retraités vaudais de 65 ans et plus le mercredi 14 décembre de 9h à 12h. Pour en bénéficier, il faut obligatoirement être inscrit au fichier général du service municipal des Retraités et avoir atteint 65 ans entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2011. L'inscription sur ce fichier est une démarche volontaire réservée à tous les retraités vaudais et sans condition d'âge. Pour ceux qui reçoivent Mémoire Vive, il est inutile de se déplacer car ils sont déjà inscrits. Si le conjoint(e) remplit la condition d'âge d'attribution du colis, il faudra vérifier qu'il ou elle est bien inscrit(e) au fichier en téléphonant au service municipal des Retraités. Ceux qui n'auraient pas encore effectué la démarche d'inscription ont jusqu'au 18 novembre à 16h, dernier délai, pour se faire inscrire (munis de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile). Les personnes intéressées pour participer, à titre bénévole, à la distribution des colis de fin d'année, peuvent contacter le service municipal des Retraités, 41, avenue Gabriel-Péri. Tél. 04 72 04 78 40.

SAM 5 NOV**Rencontre avec une œuvre**

Veduta et les bibliothèques proposent de découvrir la biennale d'art contemporain. Une médiatrice se déplace avec une œuvre du musée d'art contemporain de Lyon pour un échange à la bibliothèque Paul-Eluard (55, rue de la République) à 11h. La rencontre se poursuit par une visite de l'usine Tase, à 14h.

Renseignements auprès des bibliothèques municipales 04 72 97 03 53 ou 50.

Basket

Le VBC poursuit son aventure en N3 à 20h, au gymnase Edouard-Aubert (allée du Stade) en affrontant Tarare.

Visite de quartier du maire au Pont des Planches

Rendez-vous à 10h avec le maire, Bernard Genin, à l'angle des rues Tita-Coïs et Claudia. Le périmètre concerné : rue Balland, rue Tita-Coïs, rue Claudia et son prolongement, rue Marcel, rue des Violettes, rue des Genièvres, rue Servignat, rue du Canal.

**7/24 NOV****Le mois de la nutrition**

Le Réseau vaudais santé, collectif composé de professionnels du champ médico-social, d'associations et d'habitants, et piloté par le service municipal de Promotion de la santé, lance une campagne qui vise à transmettre des notions essentielles de nutrition, encourager les Vaudais à faire des choix alimentaires sains, modérer dès l'enfance la consommation de sucres et de gras... Le programme de ce mois de la nutrition.

Bien vivre avec son diabète !

Rencontre avec un endocrinologue et une diététicienne autour de diabète et alimentation, diabète et médicaments. Suivi d'un goûter "spécial diabétique". Organisée par le centre social Peyri, le Gem Envol et Cie, l'Adly. Lundi 7 novembre de 15h à 17h30 au centre social Peyri, rue Joseph-Blein.

Mieux manger pour réussir !

Conférence animée par un diététicien autour de l'équilibre alimentaire, du petit déjeuner et de la "mal bouffe". Tout public. Organisée par le lycée Doisneau et le service municipal de Promotion de la Santé. Mardi 8 novembre de 9h à 10h30 et jeudi 10 de 14h à 15h30 à l'amphi du lycée Doisneau, 5 rue du Lycée.

Alimentation et bucco-dentaire

Stand d'information animé par la Caisse primaire d'assurance maladie : MT'dents et brossage des dents. Stand alimentation animé par un diététicien : l'équilibre alimentaire, la prévention par l'alimentation. Tout public. Organisé par le centre Jean-Goulard, le service municipal de Promotion de la santé. Mercredi 9 novembre de 14h à 17h30 au centre Jean-Goulard, 40 avenue Georges-Rougé.

Diabète, alerte à la banalisation !

Conférence animée par un endocrinologue afin de mieux comprendre cette maladie, ses effets et ses conséquences, l'importance du dépistage. Tout public. Organisée par le centre Jean-Goulard et le service municipal de Promotion de la santé. Lundi 14 novembre de 19h à 21h au centre Jean-Goulard, 40 avenue Georges-Rougé

**Surpoids et obésité à tout âge**

Conférence animée par le Reppop 69. Tout public. Organisée par la clinique de l'Union, la Mutualité française du Rhône SSAM, un médecin généraliste référent. Mardi 15 novembre de 14h30 à 16h30 à la salle Victor-Jara, rue Lesire.

Mieux manger pour pas cher !

Atelier cuisine et partage d'un repas équilibré, de saison et économique. Suivi d'une rencontre avec un diététicien de 14h30 à 15h30 autour de l'équilibre alimentaire, l'utilisation des restes, acheter malin... Réservé aux habitants, sur inscription au 04 72 04 94 56 avant le 18 novembre. Organisé

JEU 3 NOV**Rencontre avec une œuvre**

Veduta et les bibliothèques proposent de découvrir la biennale d'art contemporain. Une médiatrice se déplace avec une œuvre du musée d'art contemporain de Lyon pour un échange à la bibliothèque Georges-Perc (rue Louis-Michoy), à 18h. Renseignements auprès des bibliothèques municipales 04 72 97 03 53 ou 50.

Journée portes ouvertes à Forum réfugiés

Une journée portes ouvertes est organisée dans le centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Forum réfugiés, 48 rue Lamartine. L'occasion de mieux faire connaître cette structure et de partager un moment convivial avec les personnes hébergées et les équipes de Forum réfugiés. Avec une session d'information sur la procédure de demande d'asile, le public et les missions de l'association à 10h, un buffet et un temps d'échange à 12h. De 9h30 à 15h, Forum réfugiés, 48 rue Lamartine. Tél. 04 78 79 16 05, courriel cadavaux@forum-refugiés.org.

Un atelier autour de l'emploi

L'association vaudaise pour l'entraide dans la cité (Avec) organise un atelier de recherche d'emploi autour du curriculum vitae, de 14h à 16h à l'espace Carco (20 rue Robert Desnos). Une participation symbolique d'un euro sera demandée. Tél. 04 37 45 09 48. Courriel : avec08@gmail.com.

4/5 NOV**Dis pas ça, à Chaplin**

Une parole libre ou muselée, cinquante ou drôle, littéraire ou gouailleuse. Telle est l'écriture de Lydie Salvayre : multifacette. Le spectacle, basé sur deux de ses textes Dis pas ça et Contre, et proposé par Joséphine Caraballo, mêle théâtre et musique. Les extraits de ces œuvres, à la rythmique musicale qui bouscule les mots, évoquent la quête commune de deux femmes. Leur but : donner un sens à leur vie dans un monde absurde, parasité par les bien-pensants. Et finalement invitent à se questionner sur nos démocraties. Vendredi 4 et samedi 5 novembre à 20h30 au centre culturel communal Charlie-Chaplin (place de la Nation), renseignements et réservations au 04 72 04 81 18 ou 19 et sur www.centre-charliechaplin.com

DIM 6 NOV**Les rencontres sportives**

En promotion d'excellence de district, les footballeurs de US Vaulx accueillent Craponne à 15h au stade Aubert (allée du Stade). En handball cette fois, à 16h au palais des sports Jean-Capiévic, la réserve de l'Asul (N2) rencontre l'Entente Sanflo-Murat. **Pharmacie de garde** Jelassi, angle avenue du 8-Mai-1945 et avenue Henri-Barbusse à Vaulx-en-Velin. Tél. 04 72 04 59 69.

MAR 8 NOV**Cause café**

Se retrouver autour d'un café pour échanger entre habitants, associations et professionnels. Des moments initiés par la mission Médiactif. De 9h à 11h à l'espace Frachon : 3, avenue Maurice-Thorez. Tél. 04 72 04 94 56.

Vente de jouets

Le Secours populaire organise à son siège (15, rue Franklin) une vente de jouets. Des bons plans avant les fêtes pour gâter tout un chacun à moindre coût. De 14h30 à 18h.

En permanence**Retrouvez l'actualité de la ville**

Événements, résultats sportifs, actualité des associations, entreprises, ou des établissements scolaires : tout ce qui n'a pu être publié dans sa version papier est à retrouver sur le site du journal.

www.vaulx-en-velin-journal.com

SUR LE WEB

MER9NOV

Rencontre autour du cirque Plume

LE CENTRE culturel Charlie-Chaplin propose régulièrement les rendez-vous Approches et découvertes, autour de ses spectacles. Dans le cadre des représentations de L'atelier du peintre, jusqu'au 20 novembre au Grand parc de Miribel-Jonage, Bernard Kudlak du cirque Plume et auteur de ce spectacle burlesque et poétique vient à la rencontre du public. Il y propose de jouer avec le cadre et l'art pictural, de s'élever, de jouer avec la peinture de manière jubilatoire, de s'amuser des corps, des rêves. Une rencontre en présence d'Abdlekader Damani, architecte, directeur de Veduta, actions de la biennale d'art contemporain permettant de sortir l'art du musée, fenêtre ouverte sur le monde. Mais également de Jean-Paul Martin, physicien, directeur de recherche au CNRS, spécialiste de physique des particules et passionné d'art qui évoquera notamment le mouvement et la gravitation qu'expérimentent à la fois les artistes du cirque et les physiciens.

Mercredi 9 novembre à 18h, centre culturel Charlie-Chaplin (place de la Nation), organisé en collaboration avec le Planétarium et l'Institut de physique nucléaire de Lyon.

Mais aussi

Collecte de sang

L'Etablissement français du sang (EFS) a besoin de l'aide de chacun. En effet, l'EFS est l'opérateur unique de la transfusion sanguine en France. Sa principale mission est d'assurer l'autosuffisance en produits sanguins sur tout le territoire national et d'approvisionner les établissements de santé. Donner son sang peut sauver des vies. Aussi, la présence du plus grand nombre est nécessaire lors de la prochaine collecte de sang, mercredi 9 novembre de 16h à 19h, au centre communal Jean-Moulin (1 rue Jean Moulin) à La Grappinière.

10/25NOV

Les îles s'exposent à la MJC

Ah, une île, peinar, coupé du monde, qui n'en a jamais rêvé. Avec Au pays des îles, la MJC propose une exposition culturelle et artisanale autour de l'archipel indonésien. Le plus grand du monde avec 17 508 îles. Photographies, films, objets d'art et d'artisanat (sculptures sur bois, bijoux, instruments de musique...) permettent de partir à la découverte de cette immense richesse. A noter que les œuvres, réalisées par des artisans paysans avec l'association de commerce équitable Mitra Bali, sont disponibles à la vente.

De 14h à 22h, MJC, 13 avenue Henri-Barbusse, tél. : 04 72 04 87 65.

VEN11NOV

Commémoration du 11 Novembre

La cérémonie de commémoration de l'armistice de la 1^{re} Guerre Mondiale (1914-1918), signé le 11 novembre 1918, débutera à 10h30 avec un dépôt gerbe à la stèle Barbusse devant l'espace culturel René-Carrier (55 rue de la République) et se poursuivra à 11h au monument aux Morts (square Gilbert-Dru), avec les discours du maire et des représentants des anciens combattants, ponctués des chants de la chorale Les Ans Chanteurs.

Pharmacie de garde

Bonnay, pharmacie de la Poste, 45 avenue Camille-Rousset à Bron. Tel : 04 78 26 82 13.

SAM12NOV

Les rencontres sportives

Le FC Vaulx/Eybens, à 18h au stade Jomard. Le Roc défie Seynod à 20h au gymnase Croizat, en N2 (rink-hockey).

Visite de quartier du maire au Village

Rendez-vous à 10h avec le maire, Bernard Genin, devant l'espace associatif Lamaze, 15 rue Franklin. Le périmètre concerné : rue de la Digue, rue Lavoisier, rue Duclos, rue de la République, square Gilbert-Dru, place du 24-Avril-1915, avenue du 8-Mai-1945, rue Pierre-Cot, rue Lakanal, rue Marcellin-Berthelot, rue Franklin, rue Jean-Genet, rue A-Blanqui.

VEN18NOV

Histoires de soldats à Chaplin

Ils étaient issus des colonies et ont servi de "chair à canons" pendant la seconde guerre mondiale, embarqués pour se battre pour la "mère patrie". Goliba est de ces tirailleurs africains déracinés. La pièce du Théâtre des Asphodèles, Le masque boiteux, suit son parcours entre Afrique et Europe. Un texte pour démonter le processus post-colonial qui pose un regard drôle et touchant sur l'humanité qui balance en permanence entre violence et amour.

Le 18 novembre à 20h30 au centre culturel Charlie-Chaplin (place de la Nation). Informations et réservations au 04 72 04 81 18 et sur www.centrecharliechaplin.com

Rencontre avec une œuvre

Veduta et les bibliothèques proposent de découvrir la biennale d'art contemporain. Une médiatrice se déplace avec une œuvre du musée d'art contemporain de Lyon pour un échange à la bibliothèque Chassine (rue Joseph-Blein) à 18h. Renseignements auprès des bibliothèques municipales 04 72 97 03 53 ou 50.

Documentaire solidaire à la MJC

Dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale (du 12 au 20 novembre), la MJC présente à 19h, le film documentaire de Patrice Robin, Les dépossédés. Où l'on découvre un quotidien fait de luttes et de défis. Celui de trois héros anonymes qui se battent pour aider des personnes encore plus démunies. Une projection suivie d'une rencontre avec le réalisateur. Entrée libre, 13 avenue Henri-Barbusse. Tél. 04 72 04 13 89.

Loto du VBC

Le Vaulx basket club organise un loto, à partir de 19h, à la mairie annexe du Sud (32, rue Alfred-de-Musset). Buvette et restauration sur place.

JEU10NOV

Créé il y a vingt ans autour de valeurs humanistes, l'Espace projets inter associatifs organise une manifestation au centre culturel communal Charlie-Chaplin pour célébrer cet anniversaire.

"JE SOUHAITE très vivement que notre vingtième anniversaire, c'est-à-dire le début de l'âge adulte, constitue en quelque sorte un nouveau départ pour l'Epi", déclarait Alain Girod, le président de l'Espace projets inter associatifs (Epi), dans son rapport moral présenté lors de l'assemblée générale de l'association. Cet anniversaire prendra la forme d'une rétrospective des différentes actions initiées. Exposition de photos, vidéos, activités culturelles, spectacles, rencontres thématiques vont ponctuer cette soirée. Ce sera aussi pour le président, l'occasion de dresser le bilan de ces vingt années de travail et de réaffirmer les valeurs fondatrices de l'Epi que sont la solidarité à travers le soutien aux projets des associations adhérentes, et la laïcité "dans le respect des différentes croyances, religions, diversités, mais telle qu'elle a été définie par la loi du 9 décembre 1905", précise Alain Girod. Il aura aussi à cœur de présenter les projets, pour les années à venir, axés "sur le renforcement du projet multiculturel de l'Epi" et de remettre à l'ordre du jour celui qui n'a pu aboutir faute d'un appui des financeurs : "Un projet d'université citoyenne de l'Est lyonnais que nous avons élaboré en 2009, conjointement avec l'université Lyon 2, en réponse à un appel à projets du Conseil régional Rhône-Alpes et qui, pour des raisons incompréhensibles, n'a pas été retenu..."; souligne Alain Girod. J.P A partir de 18 heures au centre culturel communal Charlie-Chaplin, place de la Nation. Réservation obligatoire au 04 78 79 52 79. <http://espace-projets-interassociatifs.fr> Le programme sur epi-blog.eu



Mais aussi

Les retraités à la biennale

Le service municipal des Retraités propose une découverte de l'art contemporain. Au programme petit-déjeuner avec Mélanie Fagard (médiation Veduta), visite du Cube blanc à Décines où les habitants se sont improvisés tour à tour conservateurs de musées, gardiens et critiques d'art, déjeuner au Vittoria à Vaulx-en-Velin La Côte, visite de l'exposition à l'usine Tase. Transport assuré par le service municipal des Retraités en minibus. Participation : 15 euros. Inscription au 04 72 04 78 47.

Assemblée générale de quartier

Elle concerne les quartiers de la Grappinière et du Petit-Pont et débute à 19h au centre communal Jean-Moulin (avenue Jean-Moulin).

LUN14NOV

Restos du cœur, les inscriptions commencent

Les inscriptions pour la campagne d'hiver des Restos du cœur débutent lundi 14 novembre, de 8h30 à 11h30 et 13h30 à 15h30. Pour bénéficier de l'aide alimentaire, il est préférable de s'inscrire avant le lancement de la campagne d'hiver. Mais les inscriptions peuvent se faire toute l'année. Pendant la campagne 2010/2011, dans le département, plus de 2 millions de repas ont été servis. Les Restos du cœur comptent 2000 bénévoles, mais comme le souligne Odile Giordano, responsable des Restos à Vaulx-en-Velin, "nous lançons un appel fort aux bénévoles car nous manquons cruellement de bras ici à Vaulx-en-Velin

où nous ne sommes que 28". Des bénévoles qui doivent faire face à un afflux de nouvelles inscriptions lié à l'augmentation de la pauvreté et de la précarité alors que dans le même temps les subventions européennes diminuent de manière drastique (lire p. 7). Restos du cœur, 18 avenue Eugène-Henaff. Tél. 09 66 01 54 39.

Permanences accueil du CIDFF

Le centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF), propose une aide avec un seul objectif : plus d'égalité entre hommes et femmes. Une permanence d'écoute pour les questions liées à la vie personnelle et familiale a lieu à l'espace associatif Frachon de 9h à 13h. L'accueil est libre, toutefois il est conseillé de prendre rendez-vous. Espace Frachon, 3 avenue Maurice-Thorez. Tél. 04 72 04 94 56.

MAR15NOV

Cause café

Se retrouver autour d'un café pour échanger entre habitants, associations et professionnels. Des moments initiés par la mission Médiactif. De 9h à 11h à l'espace Carco : 20, rue Robert-Desnos. Tél. 04 37 45 29 80.

MER16NOV

Coupe Comte Frères

Un 16 quadrettes 3 et 4^e divisions Q loisir vétérans par poules, organisé par le club bouliste Décinois à son siège : 30 rue Paul-Bert à Décines, à partir de 8h30. Tél. 04 78 49 85 06.

DIM20NOV

Jogg'iles : 30 ans de course

30 ans de course et ce n'est pas prêt de s'arrêter... Le club Amitié nature Lyon organise, sa course à allure libre, pour le plaisir. De 5 à 30 kilomètres, le panel est large et est complété par la ruée des Gônes : 1,6 kilomètres destinés aux plus jeunes. 2850 coureurs ont participé à l'édition 2010. Les inscriptions se font notamment au Grand parc de Miribel-Jonage, samedi 19 novembre de 10h à 17h. Les dossiers peuvent être téléchargés directement sur le site de la course. Un certificat médical de moins d'un an devra être fourni par les participants. Cerise sur le gâteau, un trophée récompensera la commune totalisant le plus grand nombre d'habitants proportionnellement à sa population. Raison de plus pour courir en nombre.

SAM19NOV

Visite de quartier du maire aux Grolières

Rendez-vous à 10h avec le maire, Bernard Genin, devant le LCR, 13 rue des Grolières. Le périmètre concerné : avenue du 8-Mai-1945, rue Louis-Michoy, rue Ernest-Renan, rue des Maraîchers, rue des Grolières, rue du Printemps, rue des Vergers, rue des Tilleuls.



CENTURY 21 S.A.T.
86 rue de la République
69120 VAULX EN VELIN
04 78 79 59 60
ag2386@century21.france.fr
www.century21.fr

**ACHAT - VENTE
LOCATION
GESTION
SYNDIC**

Estimation gratuite sous 48h

VILLAGE

- Appartement 75 000 € - DPE D - ds résidence de 2007, proche ttes commodités, joli studio 25m² vendu loué, idéal investisseur.
- Appartement 118 000 € - DPE D - Av Paul Marcellin - joli T3 ds résidence fermée et arborée, séjour avec balcon, cuisine indép meublée, 2 chbres, cave.
- Appartement 121 500 € - DPE D - immeuble standing ds résidence de 2007 - T2 de 37m², séj, 1 chbre, sdb, cuis US, balcon, place parking en sous-sol.
- Appartement 123 000 € - DPE D - T4 entièrement rénové ds petite copro fermée, 2 chbres, séjour, balcon, cave, poss garage.

- Appartement 125 000 € - DPE D - T4 au 2e étage ds petite copro calme avec accès piste cyclable parc Miribel, 3 chambres, séjour, cuisine, loggia, cave.
- Appartement 127 500 € - DPE D - ds havre de paix, beau T2 de 57m² avec cuisine, séj avec balc, chbre, cave et place de parking.
- Appartement 137 000 € - DPE E - Beau T4 de 65m², 3 chbres, séj avec balc, cuis éq.
- Appartement 138 000 € - DPE D - T4 ds copro fermée et arborée, dble séjour, 2 ch, cuisine indépendante, cave.
- Appartement 200 000 € - DPE C - Le Clos République - résidence 2010 - Beau T4 de 80m², cuisine équipée meublée, 3 chbres, sdb, possibilité garage double.

- Maison 257 250 € - DPE C - année 2006 - 95m² hab ds résidence fermée, 4 chbres, cuisine meublée, séj donnant sur terrasse et jardin de 225m², garage, puits.
- Maison 325 000 € - DPE E - Belle maison de plain pied, 4 chbres, séj double, cuis éq, sdb, sous-sol, terrain de 500m².
- Exclusivité - Programme neuf maison T5 - 244 500 € - non soumis au DPE - Séjour, 4 ch, terrain de 243m², livraison 2e semestre 2012, faible frais de notaire.

CENTRE VILLE ET NOUVEAU CENTRE

- Appartement 91 000 € - DPE D - Ch des Plates - T3 de 65m², dble séj, chbre, sdb et cellier - Vendu loué. Idéal investissement.
- Appartement 107 000 € - DPE D - Dble séjour, 2 chbres, cellier, balcon. Vendu loué.
- Appartement 107 000 € - DPE F - Av du 8 mai 1945 - T3 de 53m² avec séjour, 2 chbres, cuisine indépendante, balcon.
- Appartement 110 000 € - DPE D - T4 de 70m² avec dble séjour, 2 chbres, cellier et gd balcon.
- Appartement 112 000 € - DPE D - T4 en bon état 70m², séjour, 3 chambres, cuisine indépendante, cellier, place de parking privé, garage.
- Appartement 113 000 € - DPE C - T5 de 80m², dble séjour, 3 chbres, sde, cellier et gd balcon.
- Appartement 118 000 € - DPE D - T4 de 70m², dble séjour, 2 chbres, cuisine aménagée, balcon et place de parking.
- Appartement 119 000 € - DPE D - T4 de 80m², cuisine indép, poss cuisine US, séjour avec bal-

- con, 3 chbres, cellier, sdb, garage.
- Appartement 120 000 € - DPE D - T4 de 90m², séjour avec cuisine meublée ouverte sur séjour, cellier, balcon, 3 chambres, sdb, double vitrage, garage.
- Appartement 122 000 € - DPE D - Av du 8 mai 1945 - proche village - Beau T4 décoré avec goût de 65m² ds copro fermée, double séjour, balcon, 2 chbres, garage.
- Appartement 123 000 € - DPE C - ch des Plates, T4 de 84m² avec cuisine aménagée, cellier, séjour, 3 chambres, très bon état.
- Appartement 123 000 € - DPE D - Joli T5 de 82m², 3 chambres, dble séjour, cuisine équipée, cellier, sdb, loggia fermée.
- Appartement 128 000 € - DPE D - T5 de 85m² 3 chbres, double séjour, cuisine équipée, garage.
- Appartement 130 000 € - DPE D - Beau T5 de 83m², 3 chbres, dble séjour, cuisine éq, cellier, parking extérieur.
- Appartement 131 000 € - DPE D - Nouveau Centre - Ds immeuble de standing - T4 de 80m², vendu loué, fin de bail sept 2013.
- Appartement 138 000 € - DPE D - Zone Franche, T5 de 93m² entièrement rénové avec 3 chambres et double séjour.
- Appartement 159 000 € - DPE D - Tony Garnier ds immeuble de standing - Très beau T4, 3 chambres, cuisine aménagée, belle terrasse, cave + garage.
- Appartement 170 000 € - DPE E - Nouveau

- centre - Très beau T4 de 88m² avec 3 chambres, nbreux rangements, loggia et grande terrasse.
- Appartement 173 000 € - DPE D - Nouveau centre ds immeuble de 2005 - T4 de standing, séjour, 3 chambres, balcon, garage.
- Appartement 189 000 € - DPE D - Nouveau centre, immeuble 2010 - Vente TVA en 5,5%, grand séjour, cuisine équipée, 3 chambres, terrasse, garage en sous-sol.
- Appartement 240 000 € - DPE D - Très beau F5 ds résidence de 2008, 94m² avec 3 chambres, double séjour, sdb et sde, garage et 2 places de parking.
- Maison 331 500 € - DPE E - Nouveau Centre - Zone franche - comprenant un T4 et un T2, terrain de 520m².

CARRÉ DE SOIE - LA CÔTE

- Maison partagée 106 000 € - DPE G - Vaulx la Côte, dans maison partagée, proche du carré de soie - T2 de 36m² avec séjour, cuisine, 1 chambre, grande cave, terrain privatif de 100m².
- Appartement 182 000 € - DPE D - Vaulx la Côte proche carré de Soie - Dans résidence de 2010, T3 en rez-de-jardin, séjour, cuisine ouverte équipée, 2 chambres, garage double en sous-sol.

LA RIZE

- Maison 179 000 € - Non soumis au DPE - T3 avec 2 chambres, sdb, séjour, garage, terrain de 50m². Frais de notaire réduit.
- Maison individuelle de plain-pied 245 000 € - DPE F - 90m² habitables, 3 chambres, séjour avec cheminée, terrain de 300m².

Vous aurez toujours une bonne raison de nous préférer.

Les petites annonces ne pouvant faire l'objet de vérifications systématiques, elles sont publiées sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

SERVICES

- Professeur donne cours de mathématiques du primaire au secondaire, bilan assuré. Tel : 06 29 88 15 14.
- Assistante maternelle, adhérente au relais, cherche à garder enfants. Tel : 06 87 52 49 84.
- Prof de maths donne cours particuliers niveaux collège, lycée et supérieur. Tel : 06 42 00 08 84.

MEUBLES / MÉNAGER

- Vds buffet bas + table + 4 chaises en merisier, très bon état. Prix : 150 euros à débattre + différents articles à voir. Tel : 04 78 80 54 64 ou 06 88 28 65 62.
- Vds lecteur DVD Schneider avec télécommande, en bon état. Prix : 15 euros. Tel : 04 26 01 37 42.
- Vds congélateur armoire Fagor ZA 1322 sous garantie jusqu'au 02/2012, 201 litres, A+. Prix : 300 euros. Tel : 06 16 78 08 24 après 17h30.
- Vds lave-linge Whirlpool, année 2002, classe énergie AAA pour 60 euros + bureau solide pour chambre enfant 40 euros. Tel : 06 43 34 57 50.
- Vds buffet campagnard avec 6 portes et 4 tiroirs, en bon état. Prix : 350 euros à débattre. Tel : 04 78 79 06 35.
- Vds chambre à coucher en chêne avec lit, sommier, matelas 90cm, armoire penderie secrétaire + chevet 2 tiroirs, le tout en très bon état. Prix : 80 euros. Tel : 04 78 80 61 76.

VÉHICULES

- Vds porte moto pour camping car + 2 fauteuils camping Relax + rideau isolant extérieur pare-brise camping car. Tel : 06 24 39 05 64.
- Vds Renault Clio, an 92, 5 portes, essence, 179 259km, auto radio. Prix : 850 euros. Tel : 06 67 01 22 84.
- Vds Fiat Ulysse 1.9TD, 6 ch, an 1997, bon état, couleur gris, 286 000km. Prix argus à débattre. Tel : 04 78 80 73 50.

DIVERS

- Vds grand parapluie état neuf 8 euros + lampe torche Philips 3 euros + 6 assiettes et 10 fourchettes à fondue 8 euros. Tel : 04 26 01 37 42.
- Vds tringles rideau en bois avec acces-

- soires de 3m20, 2m20 et 1m20. Prix : 5 euros. Tel : 04 26 01 37 42.
- Vds ventilateur Féristine 220v, 2 vitesses, réglage en hauteur, état neuf. Prix : 15 euros. Tel : 04 26 01 37 42.
- Vds Music center chène massif, vinyles, cassettes, CD. Prix : 180 euros à débattre. Tel : 04 78 79 06 35.
- Vds évier 2 bacs en grès blanc avec son meuble 3 portes + robinetterie. Prix : 50 euros. Tel : 06 18 23 94 25 après 17h.
- Vds plaque acier pour blindage de porte pré-percée, fermeture 4 points + 2 verrous + tringleries 2 100 x 80 x 2. Prix : 200 euros à débattre. Tel : 06 50 65 07 70 après 18h.
- Vds veste cuir homme en très bon état. Prix : 10 euros. Tel : 04 26 01 37 42.

IMMOBILIER VENTE

- Vds appartement T4 avec 3 chambres, double vitrage, entièrement carrelé, très bon état. Prix : 135 000 euros. Tel : 06 72 11 91 63.
- Vds F4 chemin de la Godille avec 2 chambres, salon climatisé + garage. Prix : 120 000 euros. Tel : 06 07 87 79 64.
- La Rize : maison de 110m2 hab avec piscine sur terrain de 400m2, avec 3 sde, 3 chambres + garage 30m2 + chalet de 15m2 attenant et habitable ou aménageable en chambre supplémentaire, nombreuses prestations. Prix : 300 000 euros. Urgent. Tel : 06 76 03 29 93.
- Vds studio cabine de 26m2 meublé et neuf à 100m de la mer et 300m du port, climatisation réversible. Prix : 95 000 euros. Tel : 06 76 03 29 93.

IMMOBILIER LOCATION

- A louer T4 sur Vaulx-en-Velin avec 3 chambres, balcon, placards muraux, proche toutes commodités. A voir. Tel : 06 15 47 60 28.
- Loue garages au chemin des rames. Tel : 04 27 44 00 08.

ETAT CIVIL

Décès

juillet

GURZKOWSK Joseph, KERRNAJA Selime, LEICHNIG Marie épouse BENETAS, AZRAINE Mohamed, CHAGNY Pierre, VERNHES Jean, CAMPANELLA Stéphane, GHEDEIR-AHMED Abdelhakim, PIDANCET Marcelle Joséphine veuve CHEVRIER, HEBBAT Merbouka veuve KADDOUR BEY, SALAFIA Joséphine veuve GALÉA, SERAFINI Fioretto Guiseppe.

août

CROZIER Arlette veuve LABRUYÈRE, MUS Vincent, FERRATON Claudia veuve CHAZELLE, VIVIER Marie veuve LE CAM, LANDRÉ Marc, VERCHÈRE Marie veuve MAGNIN, AIMARD Marguerite épouse LANDRY, BEAUVÉRIE René Claude, GOTHUEY Michel Joseph Marcel.

mariages

juillet

AFFIVOIS Jean Alain et DA CONCEIÇÃO PEREIRA Edite Maria, SLIMANI Mohamed Lakhdar et DHAFAER Monia.

naissances

juillet

MOUSSAOUI Ahmed, AÏT HADDOU Anissa.

août

LTIFI Yousri, BENAÏCHA Salima Yousra Selma.

Enquête de l'Insee sur l'emploi

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) effectue une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Des foyers vaudais pourront être enquêtés, pendant six trimestres consécutifs : la première et dernière enquête par visite au domicile des enquêtés, les enquêtes intermédiaires par téléphone. Les personnes sont prévenues par courrier et informées du nom de l'enquêteur, lequel sera muni d'une carte officielle. Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles.

Pratique

VIE LOCALE

Dans les bibliothèques

Croc'histoires !

Comptines, chansons, contes et histoires... Les mercredis à la bibliothèque Chassine (rue Joseph-Blein. Tél. 04 72 37 87 69) à 15h pour les 4-7 ans et à 16h pour les 1-3 ans et à la bibliothèque de l'Ecoïne (promenade Lénine, école Makarenko B. Tél. 04 78 80 58 10) à 16h, séance pour tous. Les vendredis à la bibliothèque Georges-Perec (rue Louis-Michoy. Tél. 04 72 97 03 50) à 17h séance pour les petits dès 3 ans, à 18h séance pour les enfants à partir de 6 ans.

Es-tu livre ?

Partager ses lectures avec d'autres ados, dès 10 ans. Le dernier mercredi du mois, à 15h à la bibliothèque Perec (rue Louis-Michoy. Tél. 04 72 97 03 50) et à la bibliothèque Eluard (pôle culturel du Bourg, 55 rue de la République. Tél. 04 78 79 51 46). Le dernier jeudi du mois à 17h à la bibliothèque de l'Ecoïne (promenade Lénine, école Makarenko B. Tél. 04 78 80 58 10).

Marché nature

Un marché de producteurs au centre-ville, les vendredis de 12h à 18h, sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville. Pour flâner, mais aussi pour trouver fruits, légumes, viandes, fromages... le tout issu de la production régionale.

Lieux d'accueil parents enfants

Gratuits et libres d'accès, les lieux d'accueil permettent la socialisation des tout-petits et un temps d'échange et d'information pour les parents. Grandir à Loisir : 11 chemin Auguste-Renoir, les lundis de 15h à 18h. Les Petits Pas : rue des Frères-Bertrand, les mardis de 14h30 à 17h30. Le Cocon à Soi : au centre social Peyri, rue Joseph-Blein, les jeudis de 14h à 17h. Renseignements au service municipal de la Petite enfance : 04 78 79 52 30.

Mémoires

L'association Mémoires recherche documents et photos évoquant le passé de Vaulx-en-Velin, ainsi que des objets anciens. Elle collecte aussi des témoignages oraux... Contacts : 04 78 80 59 19 ou 06 15 75 82 95. Permanences les 2^e jeudis du mois de 18h à 19h30 dans son local 15 rue Franklin.

Permanence de la Fnaca

La Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie tient une permanence le 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 17h à 18h à la Maison du Combattant, 15 rue Franklin.

Pour paraître dans le journal du 16 novembre, les petites annonces devront parvenir à "Vaulx-en-Velin Journal" avant le 10 novembre en utilisant obligatoirement le coupon prévu à cet effet. Ces petites annonces gratuites sont réservées aux particuliers demeurant sur Vaulx-en-Velin.

Vaulx le journal vous offre la possibilité de faire publier gratuitement une petite annonce

NOM : Tél.

Adresse :

Découpez ce coupon, et envoyez-le à l'adresse suivante :
Vaulx le journal/Petites Annonces, BP 244. 69515 Vaulx-en-Velin Cedex.

QUALIVERRE

Fourniture et pose de tous types de verres (anti-effraction, miroir, décoratif, vitrage isolant)

Découpe et façonnage sur mesure

Remplacement de fenêtres
Dépannages
Bris de glace
Douche - Crédence
Verre Sécurit
Cheminée

59 Avenue du 8 Mai 1945 - 69120 VAULX EN VELIN
Tél : 04 78 80 96 37 - Fax : 04 78 79 00 97
Mail : qualiverre69@orange.fr - www.qualiverre.fr